

**nouvelle
revue
neuchâteloise**

N° 27
7^e année — Automne 1990

Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet

Divertissements aristocratiques de 1805



**nouvelle
revue
neuchâteloise**

7^e année
Automne 1990
N° 27

Publication trimestrielle

ISSN 0035-3779

Case postale 1827

CH 2002 Neuchâtel 2

Comité de rédaction:

Françoise Arnoux,
rédactrice responsable

Maurice Evard
Michel Gillardin
Daniel Mesot
Michel Schlup

Administration

Imprimerie Typoffset Dynamic SA
9, allée du Quartz
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 04 74/75

Abonnement pour une année civile:

4 numéros: Fr. 25. —

Etranger: Fr. 30. —

Abonnement de soutien dès Fr. 30. —

Sauf avis contraire, abonnement
renouvelé d'office

Prix de ce numéro: Fr. 18. —

Compte de chèques postaux: 20-61-6

(pour s'abonner, le versement au CCP
suffit, avec adresse complète lisible)

Pages 1 et 4 de couverture:

Les Ruillères, d'après une aquarelle de
Maximilien de Meuron, vers 1812 - 1813
(prop. Contesse)

Prochain numéro:

L'art monumental neuchâtelois

Don de l'éditeur

QT 303 / 27

Eric-André Klauser

Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet

Divertissements aristocratiques de 1805

1303406

QT 303/27



2in



D

1990 / 3074



Avant-propos

La pluie et le beau temps

Fière de son rang, forte de ses droits et soucieuse de ses prérogatives, l'aristocratie neuchâteloise forme, sous l'Ancien Régime, une caste bien profilée. A ce titre, elle est la principale pourvoyeuse des corps constitués de notre petite principauté; les caciques des sphères politique, administrative, judiciaire, militaire et religieuse émanent de son sein. Seule lui échappe une partie du monde des affaires, détenue par la grande bourgeoisie manufacturière et commerçante avec laquelle, d'ailleurs, elle n'hésite pas à frayer et même à s'unir.

Jusqu'en 1848, la barre neuchâteloise est donc tenue par une poignée de familles patriciennes qui monopolisent, de génération en génération, les plus hautes charges dirigeantes, en particulier les Bosset, les Chambrier, les Gélieu, les d'Ivernois, les Marval, les Merveilleux, les Meuron, les Montmollin, les Perregaux, les Pérot, les de Pierre, les Pourtalès, les Pury, les Rougemont, les Sandoz, les Sandol-Roy et autres Tribolet.

Pour des raisons évidentes, cette oligarchie ne s'ouvre que très peu aux autres classes sociales et maintient son particularisme en contractant surtout des mariages « intra muros », voire consanguins, et en tissant un solide réseau d'amitiés entre ses membres. Car, elle le sait, plus son sang reste bleu, plus sa puissance et sa pérennité sont assurées. Partant, tout népotisme ne lui est pas non plus étranger... Chez elle, la notion de lignée, ascendante et descendante, fait figure de règle de vie et supporte mal les exceptions.

Durant l'été de 1805, alors que le principat prussien sur Neuchâtel commence à chanceler et que l'empereur Napoléon — récemment proclamé et sacré roi d'Italie — songe encore à envahir l'Angleterre, mais esquisse déjà le futur blocus continental, avant sa défaite sur mer du 21 octobre à Trafalgar et sa victoire sur terre du 2 décembre à Austerlitz, six représentants de notre aristocratie locale sont réunis dans la maison de campagne des Ruillères, sur la montagne sud de Couvet. Ce sont François de Sandoz-Travers, châtelain de Thielle et conseiller d'Etat, et sa femme, née Cécile Borel de Bitche, les maîtres de céans; Louis de Pourtalès, maire de Boudevilliers et conseiller d'Etat; Louis de Meuron, maire de Bevaix et futur châtelain du Landeron; César d'Ivernois, maire de Colombier et futur conseiller d'Etat, et Guillaume-Auguste d'Ivernois, futur trésorier général et conseiller d'Etat.

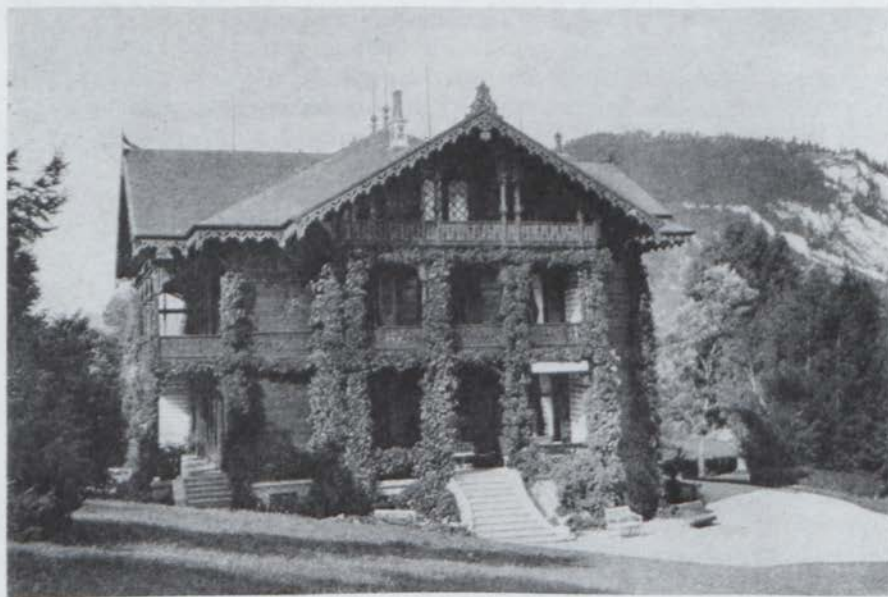
De ce rendez-vous champêtre — une tradition fort répandue jadis dans notre élite à particule nobiliaire — tout souvenir aurait irrémédiablement disparu si le temps avait été propice aux randonnées par monts et vaux et aux déjeuners sur l'herbe. Mais voilà: s'ils en sont capables et même responsables dans le domaine du pouvoir, nos aristocrates demeurent tout à fait impuissants, en matière de

◀ *A Môtiers, au cœur d'un vaste parc arborisé, la plus somptueuse des maisons de maître du Vallon: celle des d'Ivernois, puis des Boy de la Tour.*

météorologie, à faire la pluie et le beau temps! Or, comme le reste de 1805, le mois d'août est froid et pluvieux, contraignant les Sandoz-Travers et leurs hôtes à renoncer aux délices du plein air et à se rabattre sur des divertissements d'intérieur. Et c'est ainsi qu'à l'enjouement des conversations entre gens d'esprit, aux banalités des propos sur la pluie et le beau temps, aux menus plaisirs des jeux de société ou des patiences solitaires et aux siestes prolongées, ils adjoignent les satisfactions de la création picturale.

Le résultat? Trente et un tableaux, brossés par ces «aoûtiens» en mal de distractions, de soleil et de retour à la nature. Ces miniatures ont été aimablement mises à notre disposition par le propriétaire actuel du domaine des Ruillères, M. Jean-Louis Contesse, et sont publiées ici pour la première fois, cent quatre-vingt-cinq ans après leur réalisation confidentielle.

N'est-ce pas là une manière originale d'éviter qu'un séjour haut-jurassien ne devienne «ennuyeux comme la pluie»? Et, aussi, de laisser la trace de son passage, de son nom et d'un été exceptionnellement arrosé? Autrement que par quelques lignes écrites dans un habituel livre d'or...



Luxueuse construction en bois tapissée de lierre, la résidence secondaire de la famille de la Croix-Vaucher, à Fleurier, était «un chalet idéal avec sentiers, fontaines, jets d'eau» (Ed. Quartier-la-Tente).

Rendez-vous estivaux du Val-de-Travers d'antan

Au temps du préromantisme (fin du XVIII^e siècle) et du romantisme (XIX^e siècle) et même dans la première moitié de ce siècle¹, le Val-de-Travers, encore tout imprégné du souvenir de Rousseau et de son séjour à Môtiers de 1762 à 1765, exerce un incontestable attrait sur les voyageurs en quête de dépaysement agreste², sur les citadins à la recherche d'un havre de paix³ et, bien entendu, sur ses nombreux ressortissants exilés — dans le bas-pays neuchâtelois, ailleurs en Suisse ou à l'étranger — qui, pour rien au monde, année après année, n'omettent d'y passer la belle saison dans la demeure de leurs ancêtres ou dans une résidence secondaire aménagée ou construite tout exprès pour cet usage temporaire. Sans parler des hôtels et pensions, dispersés entre les hameaux de La Côte-aux-Fées et les gorges de l'Areuse, très fréquentés jadis, mais aujourd'hui désaffectés pour la plupart.

Dans sa *Description topographique de la châtellenie du Val-de-Travers* (1830), Louis de Meuron — un des hôtes des Ruillères en août 1805 — note avec pertinence, après avoir analysé les mœurs des agriculteurs et des artisans de la région : «Au Val-de-Travers, la société n'est pas bornée à ces deux classes; elle en renferme une troisième, nombreuse, composée de tous ceux que le commerce et l'industrie ont enrichis, et des personnes que l'attrait du séjour y attire en été. On n'aura pas de peine à croire que la manière de vivre de cette classe n'a plus rien de commun avec la simplicité des anciennes mœurs; on peut même passer d'un salon de Paris dans celui de plusieurs maisons du Val-de-Travers sans qu'on soit frappé de la différence; le luxe de la table est égal à celui de l'ameublement; la même recherche se retrouve dans la bonne chère, et à l'exception des plaisirs que présentent seules les grandes villes, la manière de vivre y est à peu près la même.»

En effet, multiples sont alors, au Vallon, les exemples de «campagnes» appartenant à ces «personnes que l'attrait du séjour y attire en été». Autant de véritables centres de ralliement de maintes familles aristocratiques ou bourgeoises, augmentées de parents plus ou moins proches, d'amis et d'invités! Ainsi un guide régional⁴ rappelle qu'autrefois, Fleurier voyait revenir chaque été de France, d'Alsace et d'Espagne d'anciennes familles du pays»; de France, ce sont surtout les banquiers parisiens Berthoud et leurs descendants — issus de l'horloger Jean-Jacques-Henri Berthoud (1736 – 1811) — propriétaires de plusieurs maisons dans le quartier du Pasquier, aux N^{os} 10, 12, 16 et 18⁵, et les Guillaume — de la lignée de l'horloger Charles-Frédéric Guillaume (1763 – 1844), à laquelle appartient notamment Charles-Edouard Guillaume, Prix Nobel de physique en 1920 — propriétaires des N^{os} 4 et 6 de la rue du Temple, datant de 1669 et de 1682⁶; d'Alsace, ce sont les Vaucher, industriels cotonniers à Mulhouse⁷, et les la Croix⁸ — qui leur sont alliés — dont les résidences sont sises à la rue du Temple N^{os} 15 et 38, en particulier le vaste chalet du Crêt avec salle de billard tapissée d'indiennes, maison de jardinier, écurie, rocailles, fontaines, jets d'eau, etc.; et d'Espagne, ce sont les horlogers Lardet — Charles-Edouard, consul de Suisse, et sa famille, en particulier ses fils

Gustave et Alfred — qui possèdent une maison au N° 11 de la rue de la Place-d'Armes, où travaille parfois leur gendre et beau-frère, le peintre espagnol Eduardo Lozano⁹.

A Môtiers, l'hôtel particulier, édifié par le banquier Abraham d'Ivernois vers 1721, réunit chaque été les membres de cette famille huguenote, anoblie en 1722 — dont Mathieu-César et Guillaume-Auguste, deux des invités des Ruillères en 1805 — puis ceux de la nouvelle famille propriétaire dès 1782, les Boy de la Tour; Rousseau, ami d'Isabelle d'Ivernois, et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, lors de son voyage de 1842 dans la principauté, y seront également reçus¹⁰. A Monlési sur Boveresse, la «chaumière» du colonel Abram de Pury voit défiler une pléiade d'hôtes de marque: la famille du chancelier François de Sandoz-Travers, le propriétaire des Ruillères, le comte Louis Petitpierre de Wesdehlen, le conseiller d'Etat Louis-Frédéric de Marval, Guillaume de Perregaux, futur chambellan de la reine de Suède, le conseiller d'Etat Frédéric-Constant de Rougemont, Alfred de Chambrier, futur professeur à l'Académie, le théologien Frédéric Godet et son fils Philippe, etc.; à deux pas, le cottage de Joly-Mont, construit par et pour Henriette-Dorothée DuPeyrou, fille dudit colonel, joue, lui aussi, le rôle de port d'attache d'une partie de la famille Pury¹¹.

Au Marais, entre Môtiers et Couvet, la gentilhommière des Sandol-Roy¹² regorge souvent de vacanciers et d'invités illustres, parmi lesquels Rousseau, le roi du Siam Prajatipok, la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg et la jeune poétesse neuchâteloise Alice de Chambrier; celle-ci, dans un texte du 19 août 1879, chante en vers l'animation estivale de ce manoir:

*La Maison aujourd'hui jusqu'au toit est remplie
D'hôtes vifs et joyeux et fourmille de vie,
Tous les âges s'y sont assigné rendez-vous
Depuis la châtelaine aux hospitaliers goûts
Jusqu'aux enfants rieurs, grands amis du Tapage;
Aussi, comme on s'y plaît chaque jour davantage
Car la vieille maison semble rire tout bas
De ce joyeux entrain et de ces vifs ébats!*¹³

A Couvet, parmi d'autres, il faut citer l'ancestrale maison de 1574 de la Grand-Rue N° 3, propriété depuis 1821 des familles alliées Dubied, Biolley et Vaucher, représentées notamment au fil des décennies par le major Daniel-Henri Dubied-Duval (1758 – 1841), distillateur d'absinthe et négociant en dentelles, son fils et successeur Henri-Edouard Dubied-Courvoisier (1783 – 1843), l'ingénieur forestier Henry Biolley-Courvoisier (1858 – 1939), et le docteur en médecine Léon Vaucher-Biolley (1883 – 1972)¹³. Il y a aussi les deux maisons successives des Favarger: quand il est nommé directeur commercial de la distillerie d'absinthe Pernod Fils



La Maison Rouge de la Grand-Rue N° 3, à Couvet, un rarissime échantillon de l'art Renaissance en plein Jura neuchâtelois.

en 1880, l'avocat Philippe Favarger (1847 – 1927), marié depuis 1874 avec Elisa Daguet et déjà père de Pierre et Paul, surnommés les deux apôtres, s'établit dans la grosse bâtisse de la Grand-Rue N° 7; veuf en 1895, il épouse en secondes noces, en 1899, Marie-Cécile Besson — elle-même veuve de Louis-David Haas — descendante de David Besson-Boiteux, négociant en dentelles, qui avait acquis en 1813 l'immeuble de la Grand-Rue N° 38, dit la Bessonnière; il s'y installe jusqu'en 1906, bien qu'ayant quitté la maison Pernod Fils six ans plus tôt. Son fils aîné, Pierre Favarger (1875 – 1956), l'hérite et la conserve jusqu'en 1917, date à laquelle il la vend à la commune de Couvet qui en fait le siège de ses autorités et de son administration¹⁴.

La maison des Courvoisier au N° 2 de la place des Halles est également à mentionner: il s'agit de l'ancienne maison de commune, partiellement aménagée en cure dès 1706 — où naquit en 1714 le célèbre juriconsulte Emer de Vattel, auteur du *Droit des gens* et fils du premier pasteur de la paroisse autonome — et qu'occupe de 1796 à 1849 le pasteur Charles-Henri Courvoisier (1772 – 1859), allié Julie-Henriette Coulin qui lui donne trois enfants: Julie en 1803, Louis en 1804 et Cécile en 1809. En même temps qu'il exerce son ministère, le pasteur Courvoisier tient là une école privée qui compte parmi ses élèves son jeune cousin Fritz Courvoisier, le futur chef militaire de la Révolution de 1848. Cette demeure de 1682 est abandonnée par les ministres de l'Evangile dès 1854, année de construction de la nouvelle cure néo-classique au N° 25 de la Grand-Rue. «Plus tard, a rappelé Jean-Louis Courvoisier (1874 – 1947), ce vieux nid fut racheté par sa fille Cécile qui avait une vénération très marquée pour les traditions de famille, puis elle passa à notre grand-mère Courvoisier et enfin devint la propriété de notre oncle Georges après avoir passé par oncle James»¹⁵. Autrement dit, l'ex-cure est acquise en 1855 par la fille cadette du pasteur Charles-Henri Courvoisier, avant de revenir à sa belle-sœur, Emilie Courvoisier-Berthoud (1816 – 1885), femme du pasteur Louis Courvoisier (1804 – 1862), puis successivement aux deux fils de ceux-ci, le pasteur James-Alexandre Courvoisier (1838 – 1917), et Georges Courvoisier (1850 – 1913), allié Louise Lardy, professeur de droit romain à l'Académie, président du Tribunal cantonal, membre et président du Grand Conseil. Et Jules Baillods d'évoquer ainsi le souvenir de ce berceau familial: «... l'ancienne cure où en été les Courvoisier-L'Hardy (ndlr. - en réalité, Lardy) s'en venaient en vacances et jouer au tennis avec «notre» aristocratie, car nous avions à Couvet, ne vous en déplaît, une aristocratie, c'est-à-dire des gens bien, très bien même, au langage choisi... roucoulement de perruches de ces dames et des «Beurel» par ci, «Beurel» par là, et qui nous regardaient d'assez haut, nous autres du petit peuple»¹⁶.

Toujours à Couvet, les Suchard et les Sjoestedt — leurs alliés — chocolatiers à Serrières, séjournent et reçoivent dans leur propriété du N° 5 de la rue Edouard-Dubied (auparavant de la Promenade), aujourd'hui au Dr Silvio-G. Fanti, micropsychanalyste, tandis que la maison voisine des Dubied de la fabrique de machines à tricoter, au N° 7, accueille moult membres de la famille dont la petite Cécile Houriet qui, plus tard, sera célèbre sous le pseudonyme de Cilette Ofaire et, surtout, par son roman *L'Ismé*¹⁷. Entre le village et le hameau de Plancemont, il y a aussi la demeure de Prise Prévôt appartenant aux Borel issus de la lignée du fameux pendulier Abram Borel-Jaquet de Côte-Bertin; elle avait été achetée par voie d'enchères en 1827 au Dr Henri Petitpierre par le mécanicien Frédéric-Constant Borel (1790 – 1863), justicier et membre du Corps législatif. Après le décès de celui-ci, sa veuve, née Emilie Gindraux, ayant quitté Couvet, vend le domaine en accord avec ses trois enfants: le pasteur Louis Borel (1814 – 1901), le professeur Gustave Borel (1816 – 1880) et Julie, célibataire (1822 – 1913); il échoit alors à un autre Henri Petitpierre, mécanicien de son état. A noter que la maison de Prise



A Couvet, rue Edouard-Dubied N° 5, de la chocolaterie à la micropsychanalyse...

Prévôt sera détruite par le feu le 24 janvier 1911 et qu'en 1916 l'industriel covasson Pierre-Edouard Dubied-King fera édifier à sa place une vaste villa de style anglais qu'il donnera en 1952 à l'Hôpital du Val-de-Travers. Dans un poème intitulé *Souvenirs anciens*, dédié à ses amis de Couvet, le fils du professeur Gustave Borel, Charles-Louis-Gustave Borel-Girard (1845 – 1934), pasteur et homme de lettres, évoque cette «campagne» familiale¹⁹:

*... Couvet, pour moi, ce sont les pères;
C'est le nid dont le chaud duvet
Abrita ma simple famille:
Vive l'âtre où le feu pétille!
Vive Couvet!*

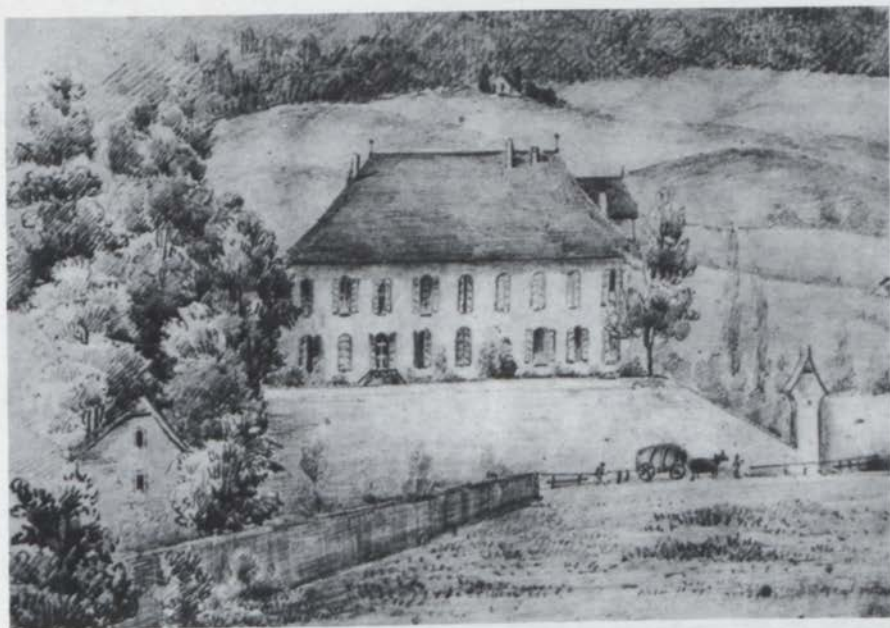
*Enfant, j'y montais chaque année;
Ah! c'était la grande journée!
On y pensait, on en rêvait.
Songez un peu; la bonne aubaine!
Laisser la poussière et la plaine,
Et voir Couvet!*

*... Là je retrouvais mon grand-père,
Dont la demeure hospitalière
En plein soleil s'apercevait,
Et ces amis, image vraie,
Par leur bonté simple et très gaie,
Du vieux Couvet.*

*... Avant que ma course s'achève,
Pourrait-il s'éteindre, le rêve
Qui berça mon jeune chevet?
On revit avec ce qu'on aime,
Et quelque chose de moi-même
Reste à Couvet.*

Enfin, plus près de nous, dans les années 1940 et 1950, le presbytère de Couvet — bien qu'un peu en marge de notre sujet — devient un carrefour international grâce au pasteur Eugène Porret: «J'ai reçu, au cours de ces années, des ressortissants d'une vingtaine de nations, des Blancs et des gens d'autres races venus de tous les continents, des globe-trotters, des témoins de l'Ouest et de l'Est, des chrétiens de toutes les confessions, des marxistes de toutes nuances, des idéalistes pleins de contradictions, des hommes prêts à se sacrifier pour le triomphe de leur cause et des sceptiques las de tout combat idéologique»²⁰. Y défilent, entre autres personnalités, le théologien dogmatique Karl Barth, le pasteur-écrivain Roland de Pury, le philosophe Nicolas Berdiaeff, l'écrivain Georges Bernanos, le romancier Edouard Peisson, l'académicien André Chamson, le peintre Lermite, le docteur en médecine bioradiante Francesco Racanelli et l'écrivain Cilette Ofaire.

A Travers, c'est le château, aux mains des Sandoz depuis 1681, qui abrite famille et amis, notamment le maire-poète Mathieu-César d'Ivernois — invité de l'été 1805 aux Ruillères et mari de Rose-Henriette de Sandoz-Travers, sœur du chance-lier François — auteur de quelques vers mélancoliques sur la résidence des seigneurs du lieu²¹:



*« Dans ce riant manoir j'ai trouvé (...) l'ange que mon cœur n'a jamais oublié »
(Mathieu-César d'Ivernois).*

*Dans ce riant manoir j'ai trouvé réunies
Et l'antique simplesse et la sainte amitié,
Les talents, les vertus, des enfants, des amies,
Et l'ange que mon cœur n'a jamais oublié.
Je m'y crois protégé par son ombre chérie,
Et si malgré les maux, les regrets, les revers,
Je suis tenté, parfois, d'aimer encor la vie,
C'est à Travers.*

Au-dessus de Noiraigue, à l'entrée de la vallée des Ponts, le domaine de Combe-Varin²² du naturaliste Edouard Desor est, de 1858 à 1882, le séjour très apprécié d'innombrables savants et hommes d'élite du monde entier, tels que le physicien Tyndall, le botaniste Martins, le chimiste Liebig, le paléontologiste Zittel, le géologue Gerlach, l'ingénieur Escher de la Linth, l'industriel-mécène Dollfuss, le pédagogue Buisson, le peintre-écrivain Bachelin, le topographe Siegfried, le bryologue Lesquereux, l'antiesclavagiste Parker ou le conseiller fédéral Eugène Borel.

Et, bien sûr, sur le haut plateau de la Nouvelle-Censière, à la limite méridionale du territoire communal de Couvet et à un jet de pierre du Pays de Vaud, le maix des Ruillères, à l'époque des Guyenet, des Borel, des Sandoz-Travers, puis des Pury, ne cesse, chaque été, de se métamorphoser en une ruche bourdonnante. Louis de Meuron, dans la *Description* déjà citée, ne l'a pas oublié: «Sur la montagne à l'opposite de celle que nous venons de parcourir (ndlr - au nord de Couvet), est une jolie habitation appelée Rhuillière, très simple, mais connue depuis longtemps comme le séjour du bon goût et d'une société aimable; elle a été chantée dans un petit poème de Garcin, imprimé à Paris en 1760 et inséré en partie dans notre ancien *Mercure Suisse*»²³. Philippe Godet et T. Combe (Adèle Huguenin) y font aussi allusion dans leur *Neuchâtel pittoresque* de 1902: «De l'autre côté de la vallée, au Midi, que de sites et de souvenirs nous font signe! Les Ruillères, deux fermes isolées, situées à la limite du pâturage et de la forêt, furent au XVIII^e siècle, comme Monlési, un rendez-vous de la société choisie et lettrée du Vallon.» Enfin, dans son hommage au pays natal, *Chez nous* (1919), le chantre covasson Jules Baillods réserve quelques lignes sensuelles à ce lieu-dit du Haut-Jura:

*Le ciel est bleu. Les arbres chantent. Les foins embaument.
C'est les Ruillères.*

Toute la montagne s'étend autour de toi, avec ses fermes basses et ses pâtures odorantes. Tout le pays s'offre à ton regard: le Soliat, Mouron, Chasseron, le Gros Taureau, Monlési, le Moulin de la Roche, Roumaillard, les Ponts, la Clusette et tout là-bas, égrénée sous le soleil, entre les montagnes bleues, la Sagne.

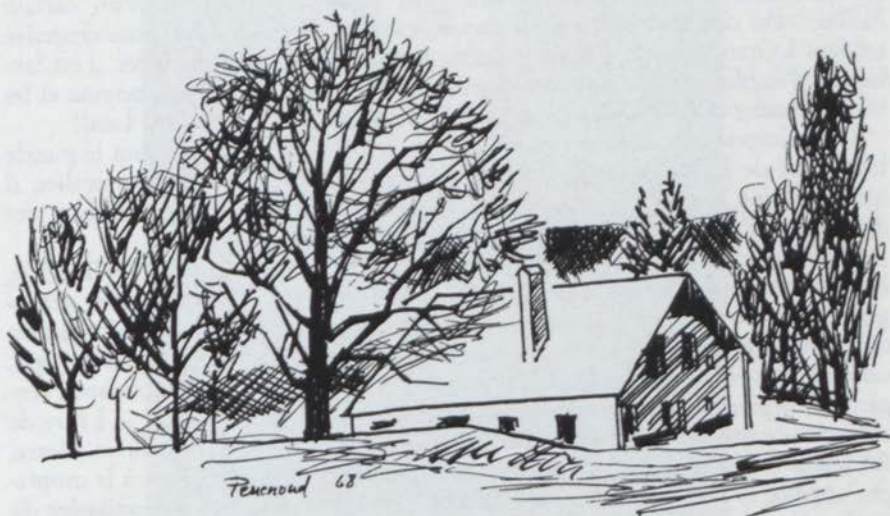
Ferme les yeux... respire... les sapins sentent la résine... «l'air du haut» rafraîchit tes paupières... ton cœur bat... C'est l'été. La montagne est si calme... si belle... si douce! Repose-toi.

Notes

- ¹ *Programme officiel de la Fête cantonale de gymnastique, Fleurier, 19, 20 et 21 juillet 1913*, p. 3: «Nos hôtels sont renommés par leur excellente cuisine, leurs bons vins et leurs célèbres truites de l'Areuse; et chaque année des étrangers viennent, de plus en plus nombreux, séjourner chez nous pendant quelques semaines; quand l'été est chaud et que la saison bat son plein, on ne sait plus où les loger. C'est alors que la circulation des automobiles devient intense, car nos aimables voisins les Français mettent volontiers le Val-de-Travers dans leur itinéraire de Suisse.»
- ² Voir Charly Guyot, *Voyageurs romantiques en Pays neuchâtelois*, 1933; *Pèlerins de Môtiers et prophètes de 89*, 1936, et *Neuchâtel, pays de tourisme*, 1948.
- ³ Dans *Souvenirs d'enfance*, 1896, le Fleurisan Frédéric Hunt, évoquant son village natal, confirme ce point: «Immédiatement devant nous, du côté nord, s'étale le Pasquier avec ses fermes, ses villas dont les contrevents verts ne s'ouvrent qu'à la belle saison, lorsque le Parisien, énervé par la vie fiévreuse des grandes villes, accourt retremper ses forces aux sources vives de la nature» (p.16). Et d'ajouter, plus bas: «Voyez, tout s'anime: jusqu'à la maison d'en face dont les volets sont restés fermés tout l'hiver qui sort de sa torpeur! Sophie, la femme de chambre, en robe d'indienne, en bonnet et tablier blancs, le plumeau à la main, passe et repasse sous nos regards surpris. De temps à autre, elle se repose et jette un coup d'œil par la fenêtre: — Hé! Mademoiselle Sophie, les Parisiens vont bientôt revenir? — De quoi te mêles-tu, petit populo?» (p. 46).
- ⁴ *Fleurier et le Val-de-Travers*, guide illustré publié par la Société du Musée de Fleurier et la sous-section Chasseron du Club alpin suisse, 1899, p. 13.
- ⁵ Fritz Berthoud, «Histoire de la maison de mon père», dans *Sur la montagne*, 1866, pp. 343-428; Samuel Berthoud, *George Berthoud 1818 – 1903*, 1919; Jean-Louis Courvoisier, *De la vieille Maison Berthoud à la Banque Courvoisier*, 1926; Eric-André Klauser, «Jonas Berthoud a vécu à Paris les journées de juillet 1789» dans *Musée neuchâtelois*, N° 2, 1986, pp. 79-85.
- ⁶ Jacques Petitpierre, «La famille Guillaume», dans *Patrie neuchâteloise*, volume IV, 1955, pp. 181-217.
- ⁷ Eric-André Klauser, «Edouard Vaucher», dans *L'Hôpital de Fleurier 1868 – 1968*, 1968, pp. 7-9.
- ⁸ Edouard Quartier-la-Tente, «Fleurier», dans *Le Val-de-Travers*, 1895, pp. 517-518 et 571.
- ⁹ Eric-André Klauser, «Comment le pharmacien de Fleurier, Heinrich-Volkmar Andreae, d'origine bavaroise, a été naturalisé en 1843...», dans *Musée neuchâtelois*, N° 4, 1988, p. 191.
- ¹⁰ Maurice Boy de la Tour, *Histoire de ma maison*, 1922 (inédit).
- ¹¹ Jacques Petitpierre, «Monlési Pury et Jolimont au Val-de-Travers», dans *Patrie neuchâteloise*, volume III, 1949, pp. 49-98. Dans *Les Confessions*, livre XII, Rousseau rappelle que «parmi les liaisons que je fis à mon voisinage (...), je dois noter celle du colonel Pury, qui avait une maison sur la montagne, où il venait passer les étés. (...) Nous mangions quelquefois l'un chez l'autre». C'est là qu'il fit la connaissance de Pierre-Alexandre DuPeyrou, qui devint son ami, puis le dépositaire de ses manuscrits.
- ¹² Jacques Petitpierre, «Le Marais, gentilhommière au Val-de-Travers», dans *Patrie neuchâteloise*, volume III, 1949, pp. 145-172.

- ¹³ Jean Courvoisier, *Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, tome III, Bâle, 1968, p. 42; Jules Baillods, *Petite histoire d'une grande entreprise, Dubied 1867 – 1947*, 1947, pp. 28 et 50; Sylvia Robert, *Dentelle et dentellerie au Val-de-Travers, XVIII^e et XIX^e siècles*, 1986 (mémoire de licence, Université de Neuchâtel).
- ¹⁴ Jean Courvoisier, *op. cit.*, 1968, pp. 38-39 et 43-44; Jules Baillods, *op. cit.*, pp. 27, 50, 52 et 56; Hermann Borel, *Les Borel de Bitche*, 1917, pp. 99 et 110-111; Pierre Favarger, «Une émigration de piétistes zurichoises dans le pays de Neuchâtel au XVIII^e siècle», dans *Musée neuchâtelois*, 1910, pp. 25-47.
- ¹⁵ Jean-Louis Courvoisier, *Famille Courvoisier de Neuchâtel*, 1898, p. 89.
- ¹⁶ Jules Baillods, *op. cit.*, pp. 47-48.
- ¹⁷ Dans un autre roman, *Chemins*, 1945, Cilette Ofaire évoque abondamment cette maison et cette famille.
- ¹⁸ Armand Huguenin, *Domaine de Prise Prévôt, à Couvet, son histoire, ses propriétaires, du XV^e siècle à nos jours*, 1987.
- ¹⁹ Poème paru dans *Echos du Pays, poésies*, 1902, pp. 78-80.
- ²⁰ Eugène Porret, *Hôtes d'un presbytère*, 1953, p. 17.
- ²¹ Edouard Quartier-la-Tente, «Histoire abrégée des seigneuries de Travers, Rosières et Noiraigue», dans *Le Val-de-Travers*, 1893, pp. 755-768.
- ²² Edouard Desor, *Album de Combe-Varin*, 1861; Louis Favre, «Edouard Desor», dans *Musée neuchâtelois*, 1883, pp. 29-74.
- ²³ Voir plus loin, pp. 44-47, *L'épître de Jean-Laurent Garcin*.

La saga d'une «montagne» du Haut-Jura



Aux Petites Ruillères, l'ancienne campagne des Rougemont s'est muée, dès 1931, en chalet du Club jurassien.

A quelque 1100 m d'altitude, le maix des Ruillères appartient au plateau haut-jurassien de la Nouvelle-Censière et s'étend entre les lieux-dits Vers-chez-Pillot, le Couvent, les Planes, la Sagneta, le Haut-de-Riau et la Cernia. Au nord, il est borné par les célèbres forêts jardinées de la commune de Couvet et, au sud, par la frontière séparant les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Ses maisons et ses fonds (champs, pâturages et forêts) sont compris, à l'exception de quelques ares ressortissant à la commune vaudoise de Provence, dans le périmètre communal de Couvet¹. Le bâtiment des Grandes Ruillères s'élève au lieu-dit le Coinson, tandis que celui des Petites Ruillères — très indirectement concerné par cette étude — est implanté au lieu-dit le Cernil du Til ou la Clinchy, en bise du chemin dit de Mouron montant de Couvet².

Déjà mentionné, sous la forme «eis Ruliars», dans un acte de 1354³, le toponyme «Ruillères» a une étymologie difficile à élucider. Selon le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, deux hypothèses plausibles peuvent être avancées: l'ancienne appellation patoisante «Rulyire» montre qu'il pourrait s'agir d'un féminin du nom de famille Rouiller, un tel cas étant fréquent dans les désignations des fermes isolées; ou son radical pourrait être le même — mais avec un autre suffixe — que celui de «Reuilly» (département français de l'Eure) ou de «Rouilly» (district vaudois d'Echallens), faisant ainsi penser au domaine d'un certain Rullius⁴. Par contre, en dépit de la présence, sur ses terres, de l'ancienne charrière tendant à Grandson et d'une eau potable parfois chargée d'oxyde de fer, il est fantaisiste d'établir, comme d'aucuns l'ont fait, un rapport entre ce toponyme et les verbes «rouler» ou «rouiller», même en ancien français ou en patois local!

S'il est impossible, dans les limites de cette revue, de reconstituer tout le puzzle historique de la Nouvelle-Censière en général et des Ruillères en particulier, il n'est pas sans intérêt d'en considérer quelques pièces à la lumière, surtout, des documents d'archives conservés par la famille Contesse.

Abordons donc la saga de cette «montagne»⁵ au moment où, au XVII^e siècle, elle commence à s'unifier par le biais d'achats, d'échanges, d'héritages et de mariages; son noyau est alors propriété des familles Petitpierre et Guyenet. Un contrat du 21 mars 1661 nous apprend que le notaire et greffier Abraham Guyenet — qui, onze ans plus tôt a épousé Magdelaine Petitpierre, fille de Jonas et Suzanne Petitpierre-Petitpierre et cousine de Jean et Sulpy Petitpierre qui suivent⁶ — à titre de créancier de son oncle Abraham Guyenet-Borel et des trois fils de celui-ci, Pierre, Abraham et Jacob⁷, a reçu de ces derniers «la mayson et curtil gisant à la montagne appelée es Ruillière»; d'après ce traité, il semble même que le grand-père du greffier Guyenet-Petitpierre, Pierre Guyenet⁸, juré et propriétaire à Couvet — qui reconnaît ses biens en 1653 — ait déjà été en possession de cette ferme avant qu'elle ne revienne à l'oncle Abraham, son fils aîné. Par ailleurs, le 17 novembre 1665, le greffier Guyenet-Petitpierre acquiert par échange de Philibert Lardy, d'Auvernier, une terre «Es Ruillers», alors que le 27 février 1668, Jacques Petitpierre — frère de Jean et de Sulpy — et sa femme, née Frayna ou Freni Borel⁹, lui cèdent «un morcel de terre avec le bois bannal sus assis, gisant sur la montagne en uberre dudit Couvet, appelé à la Cernia». Enfin, par acte du 24 mai 1669, Jean Petitpierre, fils du justicier Baltazard, et son neveu, également nommé Baltazard, fils de feu Sulpy¹⁰, vendent au même greffier deux parcelles de «terre en planche» sises aux Ruillères.

Nouvelle situation dès le commencement du XVIII^e siècle: le 31 mars 1704, Magdelaine Petitpierre, veuve du greffier Abraham Guyenet, remet à ses fils — Jonas, notaire et greffier, Claudy, notaire, Abraham, menuisier, et Jean-Jacques, notaire et justicier¹¹ — la part des Ruillères en sa possession depuis un partage du 14 janvier 1678. A noter que le notaire Claudy Guyenet, né en 1658, mari d'Elise Meuron, sera l'arrière-grand-père de Marie-Esther Borel (1749 – 1793), femme de



A la fin du XVIII^e siècle, les Ruillères appartiennent à Marie-Esther Borel (1749 – 1793), femme de Henry-Louis Borel de Bitche, contrôleur des Postes de la principauté.

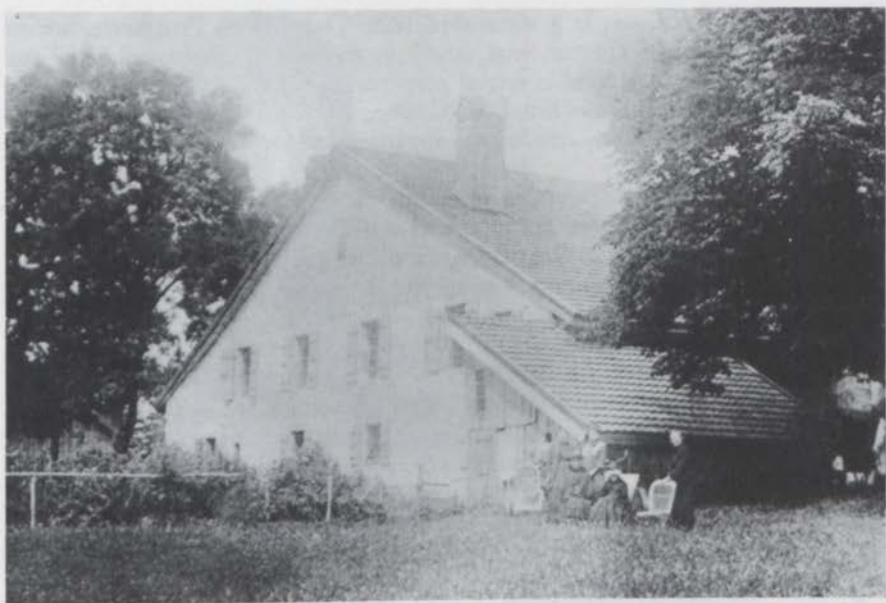
Henry-Louis Borel de Bitche, et que ce couple deviendra propriétaire des Ruillères en 1791!

Toutefois, avant ce transfert, elles reviennent d'abord par héritage, mais seulement en partie, au fils du notaire et greffier Jonas Guyenet (né en 1651), le receveur des Trois Recettes du Val-de-Travers Abraham Guyenet-Perret (1693 – 1777), propriétaire dès 1749 du prieuré Saint-Pierre, à Môtiers. Celui-ci n'aura de cesse qu'il n'ait regroupé en un seul tenant la majorité des terres et maisons des Ruillères. Voici quelques exemples des nombreuses transactions qu'il a menées durant une quarantaine d'années dans ce sens. Le 8 avril 1732, il achète à la veuve de Baltazard Petitpierre (le fils de Sulpy), née Marie Guyenet — sœur du greffier Abraham — et à sa fille Suzanne «ung morcel de bois banal, le fond et sa recrue perpétuelle gisant rièr le districz de Couvet à la Cernia», jouxtant en bise Claudy

Guyenet, notaire, et au sud les hoirs du greffier Abraham Guyenet-Petitpierre. De Pierre-Henry Borel-Petitjaquet, de Couvet, il acquiert le 31 janvier 1733 une autre forêt à la Cernia. Contre une terre lui venant de sa femme, née Marguerite-Elisabeth Perret (terre située au lieu-dit Quartier du Foulet, dans la mairie de La Chaux-de-Fonds), du justicier François Petitpierre il reçoit, le 9 novembre 1739, «un morcel de bois banal es Rullières». Le 30 mai 1750, Marie-Magdelaine Roy, veuve de Jean-Jacques Guyenet, notaire et justicier, et son fils Jean-Henry, notaire, lui abandonnent «leur juste part et portion qui consiste au quart de l'ancien pâturage et bois sus assis de la Montagne et possession des Rullières, sur la totalité duquel pâturage du côté du joran l'hoirie du sieur Abraham Guyenet-Petitpierre (greffier) possède la recrue perpétuelle»; de plus, par échange contre des terres au village de Couvet, le receveur Guyenet-Perret reçoit des mêmes personnes, aux Ruillères, «une maison consistant à la juste moitié devers bize; le grenier; tous meubles attachés et qui font maisonnement, la citerne, jardin, droit d'aisances et d'appartenances; un creux rempli de chaux placé près de la maison; le fumier et toutes les barres et cloisons qui dépendent du bien contrecéchangé, laquelle maison et dépendances se limitent par mondit sieur le receveur Guyenet devers vent et bize». A Brot-Dessus, il cède le 10 novembre 1755 deux terres à David Vuille, des Ponts, lequel, comme héritier de biens provenant de feu le lieutenant-colonel Henry Petitpierre, de Couvet, lui octroie l'autre moitié de la maison des Ruillères, en même temps que quelques terres et bois. Et le 25 juin 1769, la commune de Couvet l'informe qu'elle renonce au droit de bochéage qu'elle détenait «sur le max sis rière la messellerie dudit lieu a la Montagne enverse et appelé aux Rullières».

A ces exemples, il faut encore ajouter que, quelques années après la délimitation, de 1717 à 1722, du territoire de la Nouvelle-Censière — objet de contestations depuis des siècles entre la principauté de Neuchâtel et le Pays de Vaud¹² — un propriétaire du lieu, François-Louis Stürler (1661 – 1737), bourgeois de Berne et intendant des douanes de cette ville, déçu par le rattachement de son fonds et de sa maison (vraisemblablement les Petites Ruillères) à ladite principauté, vend certains de ses biens au receveur Guyenet-Perret, déjà titulaire, à ce moment-là, d'une partie du domaine des Grandes Ruillères, et cède le Cernil du Til aux d'Ivernois.

A la mort d'Abraham Guyenet-Perret, en 1777, son héritière de la «montagne» des Ruillères est sa fille, Louise Guyenet (1735 – 1811), femme de Pierre-Abram Borel (1726 – 1803), notaire, justicier, receveur de Colombier et associé — comme son père Antoine — de la manufacture d'indiennes de Jean-Henry Borel de Bitche, à Couvet. Or, en 1791, Pierre-Abram et Louise Borel-Guyenet, bien que parents de six enfants, vendent les Ruillères à leur nièce, Marie-Esther Borel (1749 – 1793), femme de Henry-Louis Borel de Bitche (1744 – 1824), fils de l'indienneur covasson et contrôleur des Postes de la principauté; l'acte, passé à Bôle le 31 mai, est conclu par les deux maris, oncle et neveu par alliance: «Moi Pierre Abram Borel, Receveur de Colombier, ai vendu à mon neveu Henri Louis Borel ma montagne



L'heure du thé aux Ruillères, en 1911, au temps des Pury.

des Rullières pour le prix de neuf mille cinq cent francs, et le chédal, les semens, foin, paille et généralement tous les meubles à moi appartenants sur cette montagne pour la somme de dix huit cent francs. Mon neveu entrera en possession dès maintenant et je lui remettrai l'amodiation¹³, le plan de la Montagne & tous les papiers y relatifs pour qu'il en fasse son propre¹⁴. Moi Henri Louis Borel payerai à Monsieur le Receveur Borrel, mon oncle, pour le prix de la dite montagne & autres objets ci-dessus mentionnés, vins & étrennes compris¹⁵, la somme d'onze mille trois cent francs.»

En 1799, lors du mariage de sa fille Cécile (1778 – 1869) avec François de Sandoz-Travers, Henry-Louis Borel, veuf depuis six ans, offre en dot aux jeunes époux — les futurs amphitryons d'août 1805 — le domaine des Ruillères qui, ainsi, entre dans le patrimoine de la famille seigneuriale de Travers¹⁶. Les nouveaux propriétaires arrondissent encore leur maix: le 23 janvier 1816, Henry-François Roy-Meuron, conseiller de commune de Couvet, leur «vend et transporte la recrue perpétuelle d'une parcelle de bois située en entier sur la possession de Monsieur l'acquéreur aux Ruillères»; le 9 octobre 1820, ils obtiennent de David-François Borel-Petitjaquet, conseiller de l'honorable Communauté de Couvet, «la recrue perpétuelle d'un morcel de bois bannal, dit la Cernia, situé dans le pâturage du

bien-maix des Rullières»; le 9 septembre 1826, David-Louis Petitpierre, ancien d'Eglise et négociant à Couvet, leur vend «un morcel de bois bannal, situé aux Rhuillères rière Couvet, fond et recrue perpétuelle»; et le 10 décembre 1830, du maître terrinier Henri-Louis Borel, de Couvet, ils acquièrent «la recrue perpétuelle d'un morcel de bois, dont le fond appartient à Monsieur l'acquéreur, située à la Cernia».

L'héritière des Sandoz-Travers est leur fille aînée, Julie (1800 – 1866), femme d'Edouard-Charles-Alexandre de Pury (1794 – 1840), premier lieutenant au bataillon des tirailleurs de la Garde, puis capitaine des milices des XL, et baron dès 1820; dès lors, les Ruillères restent propriété de la famille Pury¹⁷ pendant trois générations encore, passant de père en fils à Samuel (1836 – 1922), fils des prénommés; ensuite à Hermann-Samuel (1870 – 1934), et enfin à Gérard-Louis (1903 – 1975). Celui-ci s'en dessaisit le 28 février 1929 au profit d'André Contesse-Henriod, gérant de forêts et domaines à Couvet, père de Jean-Louis Contesse, le propriétaire actuel; l'acte de vente, établi par le notaire covasson Georges Matthey-Doret, porte sur une superficie totale de 322 365 m² en nature de bâtiments, dépendances, jardin, champ, bois et pâturage (l'ensemble valant 58 000 francs de l'époque), contre 73 faux 11 perches, soit 398 000 m² environ, du temps du receveur Abraham Guyenet-Perret, comme l'atteste un plan du XVIII^e siècle conservé aux Ruillères.

En résumé, on constate qu'avant le transfert de 1929 cette «montagne» a été possédée pendant trois siècles en tout cas, comme bien patrimonial transmis par filiation ou autres modes de mutation, par un cercle fermé de cinq familles parentes ou alliées — les Petitpierre, les Guyenet, les Borel, les Sandoz-Travers et les Pury — qui, toutes, ont amodié le domaine à un granger ou fermier, se réservant dans le bâtiment principal une résidence secondaire ou «campagne» d'été.

Notes

¹ Carte nationale de la Suisse 1:25000, feuille 1163, Travers.

² Cet immeuble est devenu dès le 11 juin 1931 propriété de la section Jolimont du Club jurassien, qui l'a acheté à Sophie-Alice de Rougemont-Bovet, fille d'Elisa-Sophie Bovet-DuPasquier (qui l'avait cédé à ses quatre enfants en 1905) et femme de Georges de Rougemont, pasteur de l'Eglise indépendante de Couvet de 1906 à 1919. Or, Elisa-Alice était la fille d'Alphonse-Henry DuPasquier, lui-même fils de Claude-Abram DuPasquier et de Marianne-Louise d'Ivernois, sœur de Guillaume-Auguste d'Ivernois, un des hôtes des Ruillères en 1805; Marianne-Louise d'Ivernois, fille du trésorier général Charles-Guillaume d'Ivernois, était donc la petite-fille du procureur général Guillaume-Pierre d'Ivernois, lui-même fils du notaire Joseph d'Ivernois, mari d'Anne-Marie Guyenet (1663 – 1742), fille du greffier Abraham Guyenet-Petitpierre, propriétaire aux Ruillères. Il est vraisemblable que les Petites Ruillères, au Cernil du Til, déjà bordées de biens appartenant aux Guyenet, sont entrées dans le patrimoine des d'Ivernois à l'époque du procureur général Guillaume-Pierre (1701 – 1775), quand François-Louis Stürler s'en dessaisit, avant de passer par dot et héritage aux DuPasquier, Bovet et Rougemont.



*François de Sandoz-Travers
(1771 – 1835), maître de
céans des Ruillères lors de la
réunion d'août 1805.*



*Fille du contrôleur des Postes
Henry-Louis Borel de Bitche,
Cécile (1778 – 1869) fait
entrer les Ruillères dans le
patrimoine des Sandoz-Travers
par son mariage de 1799.*

- ³ Georges-Auguste Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 1844 – 1848, pp. 689-690, et Hugues Jéquier, *Le Val-de-Travers des origines au XIV^e siècle*, 1962, p. 216; le comte Louis de Neuchâtel fait alors don à la Chartreuse de la Lance d'un pré situé aux Ruillères: «pratum situm in Jurcis prope Vallem transversam in loco dicto eis Ruliars».
- ⁴ Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 1963, article «Reuilly», et Henri Jaccard, *Essai de toponymie*, 1906, article «Rouilly».
- ⁵ William Pierrehumbert, *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*, 1926, article «montagne»: domaine de montagne avec une métairie ou un chalet.
- ⁶ Pierre-Arnold Borel, *Les Montmollin*, 1986, pp. 76 et 101, et *Les Perrinjaquet*, 1978, pp. 93-94.
- ⁷ Pierre-Arnold Borel, *Les Montmollin*, 1986, p. 74.
- ⁸ Pierre-Arnold Borel, *op. cit.*, p. 97.
- ⁹ Pierre-Arnold Borel, *op. cit.*, p. 117.
- ¹⁰ *Ibid.*
- ¹¹ Pierre-Arnold Borel, *op. cit.*, pp. 76-77.
- ¹² Gustave Petitpierre, «La Nouvelle Censière», étude publiée en annexe de la monographie d'Edouard Quartier-la-Tente, *Le Val-de-Travers*, 1895; Jacques Petitpierre, «Excursion hors de nos frontières, La Nouvelle Censière», dans *Patrie neuchâteloise*, volume II, 1936, pp. 244-254; André Contesse, «Démêlés séculaires entre les princes de Neuchâtel et Leurs Excellences de Berne au sujet de la Nouvelle Censière», dans *Courrier du Val-de-Travers*, 14 septembre 1942; Eddy Bauer, «L'histoire de nos frontières», dans *Musée neuchâtelois*, 1949, pp. 33-46; Jean Courvoisier, «La formation du territoire neuchâtelois», dans *La formation territoriale des cantons romands*, 1989, pp. 41-51.
- ¹³ Convention de location, car le domaine est loué à un granger ou fermier, dit aussi amodiateur.
- ¹⁴ Il s'agit d'une partie des actes conservés aujourd'hui par la famille Contesse.
- ¹⁵ William Pierrehumbert, *op. cit.*, article «étrenne»: certain pour-cent payé en sus du prix d'achat d'un immeuble ou défalqué de celui-ci.
- ¹⁶ Voir les références de la notice consacrée à François de Sandoz-Travers, p. 32.
- ¹⁷ Monique de Pury et al., *La famille Pury*, 1972, D³ XVI, D⁵ XVII, D⁵ XVIII et D⁵ XIX.

Le bestiaire de 1805

Avec un lot d'actes relatifs aux mutations qui ont touché ce domaine du XVII^e au XX^e siècle et un plan du XVIII^e siècle, l'actuel propriétaire des Ruillères, l'architecte Jean-Louis Contesse, fils de l'acquéreur de 1929, conserve pieusement deux sous-verre de 380 × 480 mm, encadrés de bois peint en noir et contenant au total trente et un tableaux de divers formats, le plus grand mesurant 110 × 72 mm et le plus petit 44 × 54 mm. Ces vignettes sur papier, réalisées à l'aquarelle, ont été collées à la cire rouge sur du carton.

L'un des sous-verre regroupe quatorze illustrations portant toutes, sauf une, la date « 1805 » ou « août 1805 », et le nom de leurs auteurs; au dos du carton de fond figure cette annotation: « Divertissements de l'an 1805 aux Ruillères », complétée par la liste nominative des artistes.

L'autre réunit dix-sept peintures, sans dates ni noms, mais, au verso, une notice précise: « L'an 1805, au mois d'août, plusieurs amis se trouvant aux Ruillères par une pluie battante et continue, ont peint, pour tuer le temps les animaux ci-dessous. » Suit la liste des dix-sept figurines et de leurs créateurs respectifs.

Grâce à ces précieuses indications, écrites d'une plume malheureusement anonyme, chaque œuvre peut être attribuée avec certitude à l'une ou l'autre des six personnes alors réunies aux Ruillères (voir ci-après les notices sur chacune d'elles); en voici l'inventaire:

- de François de Sandoz-Travers (dix miniatures): un sanglier; une brebis et un bœuf; un serpent; un couple de colombes; une loutre; un rat; six insectes; une branche d'églantier; un couple de pêcheurs à la ligne au bord d'un cours d'eau; un promeneur derrière un « clédar » (portail rustique formé de perches horizontales) dans un pâturage boisé;
- de César d'Ivernois (sept miniatures): un lion; une lionne; un coq et une poule; un cochon d'Inde ou cobaye (dit, par erreur, au dos du tableau, « cochon de mer », appellation commune du marsouin); un bœuf et deux grenouilles; un chien au bord de l'eau; un baromètre;
- de Cécile de Sandoz-Travers (cinq miniatures): un lapin; un chat; un mouton; un caniche blanc; un chien maltais blanc;
- de Guillaume-Auguste d'Ivernois (quatre miniatures): deux fois une chèvre; une vache pie; un bouquetin;
- de Louis de Pourtalès (quatre miniatures): un cerf; une écrevisse; deux fois un vaisseau ou galère;
- de Louis de Meuron (une miniature): un chien loulou au clair de lune.

Autrement dit, vingt-cinq images représentent des animaux (quinze domestiques, dix sauvages); deux, des paysages avec des personnages; deux, des bateaux; une, une plante, et une, un objet. Il s'agit donc bien, à 80 %, d'un bestiaire pictural né de la mélancolie et du talent d'une demi-douzaine de personnalités neuchâtelaises, retenues par les grisailles d'un été pourri à l'intérieur d'une maison de campagne, à plus de 1000 m d'altitude.



Branche d'églantier
(François de Sandoz-Travers)



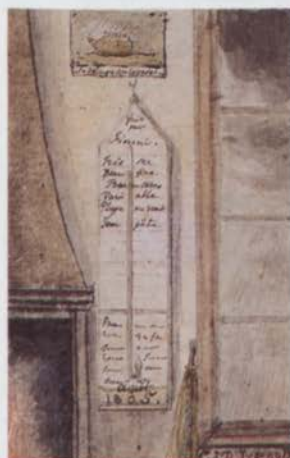
Couple de colombes
(François de Sandoz-Travers)

Serpent (François de Sandoz-Travers)





Chien au bord de l'eau (Mathieu-César d'Ivernois)



*Baromètre au beau fixe...
(Mathieu-César d'Ivernois)*



Un bœuf et deux grenouilles (Mathieu-César d'Ivernois)



*Lion
(Mathieu-César d'Ivernois)*

A vrai dire, on ignore la source visuelle de toutes ces pochades. Les maîtres de céans, François et Cécile de Sandoz-Travers et leurs hôtes ont-ils laissé courir leur imagination? Ont-ils puisé dans leurs souvenirs? Se sont-ils inspirés d'une iconographie existant sur place (encyclopédies, traités ou autres livres illustrés)? Ont-ils eu recours, pour les animaux domestiques, à des modèles vivants des Ruillères? L'ombre du comte de Buffon planait-elle parmi les nuages au-dessus de la Nouvelle Censièrè?

En revanche, il est avéré que les circonstances météorologiques ont influencé ces notabilités de la principauté devenues animaliers-malgré elles; une des productions de César d'Ivernois le montre à l'évidence: le «poète enjoué» en peignant un spirituel baromètre au beau fixe, qualifié au dos du sous-verre d'épigramme contre l'année pluvieuse», paraît avoir donné le ton à ses amis. En effet, l'instrument atmosphérique est entouré de symboles qui, eux, ne dissimulent pas la réalité de cet été de 1805: à gauche, un feu crépite dans la cheminée; à droite, une fenêtre donne sur un ciel plombé et une pluie serrée; et au-dessus, une esquisse de l'arche de Noé rappelle, par son titre bien lisible, le déluge universel... Or, évoquer le patriarche flottant et son embarcation salvatrice, c'est suggérer aussi la cohorte des animaux rescapés de l'inondation biblique. De là à les portraiturer, il n'y a qu'un pas que le cénacle des Ruillères a franchi pour tuer le temps qui passe et conjurer le temps qu'il fait! Dans *Le Paysan du Danube* (1932), Denis de Rougemont n'a-t-il pas écrit que «les jours de pluie dans les campagnes ont un charme consolant et secret qui favorise la vie intérieure»?

Mais, à propos, l'année 1805 a-t-elle été vraiment aussi déplorable que le laisse croire la caricature de César d'Ivernois? Oui, la chose est certaine. D'ailleurs, *Le Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1807* ne se fait pas faute de le souligner qui, sous le titre «Un mot sur la température de l'année 1805», écrit: «Elle a été humide et froide. L'hiver s'était prolongé au de-là du terme accoutumé. Pendant l'été, des pluies presque continuelles ont retardé toutes les productions de la terre; on a eu bien de la peine à serrer les récoltes, beaucoup de fourrages ont été gâtés et les blés germés en bien des endroits. Dans une grande partie du Vignoble, le raisin gelé avant sa maturité, n'a pu donner qu'un très mauvais vin, et des neiges prématurées ont retardé jusqu'au mois de novembre la moisson des hautes vallées et des montagnes... Ce que l'on ne se souvenait pas d'avoir jamais vu, le 12 octobre, jour de la foire des Verrières, on y est allé du Val de Travers... en traîneau.»

En plus de l'impact météorologique, le sextuor des Ruillères pourrait également avoir subi l'effet rémanent de quelques textes littéraires, lus ou appris dans sa jeunesse. Par exemple, derrière le ruminant et les batraciens de César d'Ivernois, et derrière son canidé, on est tenté de reconnaître, en filigrane, deux fables de Jean de La Fontaine: «La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf» et «Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre». Comme on peut deviner «Les deux Pigeons» derrière le couple de colombes, voire «La tête et la queue du Serpent» derrière le reptile, deux des sujets traités par François de Sandoz-Travers.

Et Louis de Pourtalès, s'interrogeant peut-être sur le pourquoi de son séjour frileux et humide chez ses amis Sandoz-Travers, ne se serait-il pas remémoré, en esquissant ses deux vaisseaux, le célèbre alexandrin des *Fourberies de Scapin*, de Molière: «Que diable allait-il faire dans cette galère?»

Quant à la facture de ces trente et un tableautins, sans atteindre, bien sûr, celle des toiles d'un Maximilien de Meuron, d'un Léopold Robert, d'un Léon Berthoud ou autres de nos peintres professionnels, elle trahit cependant la maîtrise d'une certaine technique picturale, acquise durant leur adolescence, par ces fils et cette fille de famille, initiés aux arts en même temps qu'aux disciplines scolaires traditionnelles. Perspective, estompage, cadrage, traitement des arrière-plans, sens des proportions, choix des couleurs et expressivité des bêtes confèrent à la plupart de ces divertissements un charme, certes plus anecdotique qu'académique, mais révélateur d'une facette souvent méconnue de quelques-uns des membres les plus en vue de la «bonne société» neuchâteloise du début du XIX^e siècle.



Chien loulou au clair de lune
(Louis de Meuron)



Vaisseau ou galère (Louis de Pourtalès)



Ecrevisse (Louis de Pourtalès)

Pêcheurs à la ligne
(François de Sandoz-Travers)





Chèvre
(Guillaume-Auguste d'Ivernois)



Lapin (Cécile de Sandoz-Travers)



Caniche blanc (Cécile de Sandoz-Travers)



Vache pie
(Guillaume-Auguste d'Ivernois)

Six peintres aristocratiques

Au fait, qui sont ces six estivants ruillériens, réunis par l'amitié autant que par leur consubstantialité patricienne ou familiale?

Quelle est leur origine? Leur ascendance? Leur descendance? Leur existence? Quel rôle ont-ils joué dans notre principauté? Quelles affinités les ont-elles rapprochés?

Autrement dit, quel est le «curriculum vitae» de chacun d'eux?

François de Sandoz-Travers

En guise de dot, on l'a vu, Cécile Borel de Bitche — en épousant en 1799 François de Sandoz-Travers — fait entrer le domaine des Ruillères dans le patrimoine de la dernière famille seigneuriale du Val-de-Travers. Car, depuis 1681, les Sandoz, à la suite du mariage d'Anne-Marie de Bonstetten, fille d'Ulrich, seigneur de Travers, avec Henry de Sandoz (1653 – 1694), receveur du prieuré Saint-Pierre du Vautravers, puis d'un long procès d'investiture, exercent des droits sur tout ou partie de ce fief (érigé en 1413 au profit de Jean de Neuchâtel, fils de Girard), et cela jusqu'en 1827, date de la réunion de cette juridiction à la directe, c'est-à-dire à l'administration princière centralisée.

Sans s'arrêter aux détails des mutations successives des diverses terres de la seigneurie, on peut relever que le rameau des Sandoz, issu du receveur Henry, s'est progressivement divisé en trois sous-rameaux par référence à la portion de territoire inféodés à tel ou tel membre de la famille. D'où les patronymes Sandoz-Noiraigue, Sandoz-Rosières et Sandoz-Travers¹.

François de Sandoz-Travers (1771 – 1835), troisième représentant du sous-rameau du même nom, est l'arrière-petit-fils d'Henry; le petit-fils de Jean-Jacques (1684 – 1764), auquel Travers est attribué en 1761, et le fils de Jean-Jacques (1737 – 1812), seigneur de Travers, châtelain de Thielle et conseiller d'Etat. Il sera lui-même l'ultime seigneur effectif du lieu, puisque à partir de 1827 et jusqu'en 1848 son fief ne survivra qu'en tant que bien patrimonial dépourvu de toute prérogative judiciaire ou autre. Sa sœur, Rose-Henriette (1769 – 1832), épousera en 1800 Mathieu-César d'Ivernois, poète, maire de Colombier et conseiller d'Etat, un des six Ruillériens de 1805. Par sa mère, née Catherine-Henriette de Meuron, il a aussi des liens de parenté avec le châtelain Louis de Meuron, également présent aux Ruillères ce triste mois d'août 1805. Bourgeois de Neuchâtel, il sera promu chevalier de l'ordre prussien de l'Aigle Rouge et sera membre et même président de la Société du Jardin.

Comme son ami Louis de Pourtalès, François de Sandoz-Travers passe toute sa vie dans les fonctions publiques: maire de Cortaillod, interprète du Roi, châtelain de Thielle, conseiller d'Etat, secrétaire d'Etat, chancelier et président du Tribunal souverain, député aux Audiences Générales et capitaine d'artillerie. Dans ses

mémoires², relatant la mission dont il fut chargé en 1798 par le gouverneur de Bévillie auprès du général Brune, à Berne, en raison d'une violation de frontière et de désordres commis par les troupes françaises, le jeune politicien mentionne déjà, au passage, l'amitié qui le lie au futur invité des Ruillères: «Je partis à 2 heures après midi, dans une calèche à deux chevaux, conduite par un postillon de la Poste, en habit d'uniforme de capitaine d'artillerie dont j'occupais alors le poste dans notre pays, et ayant pour me servir le nommé Joseph, jardinier de mon ami Pourtalès.»

À l'époque du rendez-vous des Ruillères, cumulant les charges de châtelain et de conseiller d'Etat, François de Sandoz-Travers, marié depuis six ans, est déjà père de trois de ses six enfants³: Julie (1800 – 1866), Cécile (1801 – 1845) et François (1804 – 1844); viendront ensuite Uranie (1806 – 1866), Sophie (1807 – 1831) et Jules-Henri-Alphonse (1814 – 1847). Seule sa fille aînée, mariée en 1827 avec Edouard-Charles-Alexandre de Pury (1794 – 1840), aura des descendants (trois fils) au cadet desquels, Samuel, passera le domaine des Ruillères. François junior deviendra maire des Verrières, châtelain du Landeron, trésorier général et maire de Travers, et même versificateur à ses heures⁴; Jules, de santé délicate, laissera une *Notice historique sur la seigneurie de Travers*⁵ et, également poète, quelques œuvres de bonne facture, en particulier *Le cabaret de Brot* et *Le merveilleux songe du comte Loys*⁶; on lui doit aussi quelques dessins au lavis, dont deux ont été reproduits par Dorette Berthoud dans *César d'Ivernois ou le poète enjoué* (1932, planche XI).

Quant à la résidence seigneuriale de la famille, le château de Travers, devenu propriété unique de François junior en 1838, elle sera vendue, quatre mois après l'incendie de la nuit du 12 au 13 septembre 1865 qui, parmi un village en ruines, l'avait miraculeusement épargnée, à la municipalité locale par Cécile de Sandoz-Travers-Borel et ses filles, Julie et Uranie. Un autre immeuble important appartient à la famille Sandoz-Travers depuis le mariage, en 1769, de Jean-Jacques (1737 – 1812) avec Catherine-Henriette de Meuron: la maison Sandoz-Travers, aux N^{os} 1 et 3 de la rue de la Collégiale, à Neuchâtel; les hoirs de François junior la conserveront jusqu'en 1871, date à laquelle elle sera cédée à une société immobilière dont le but est «essentiellement de procurer à la société des Pasteurs et ministres neuchâtelois un lieu de réunion», ainsi qu'un habitacle pour sa fameuse bibliothèque, maintenant transférée au N^o 41 du faubourg de l'Hôpital⁷.

Si l'on en croit les auteurs de *Biographie neuchâteloise*⁸, le maître de maison des Ruillères, nonobstant son appartenance au patriciat et à l'élite dirigeante de la principauté, n'en a pas moins conservé les qualités que le peuple sait apprécier chez un homme de ce rang: «Sa loyauté, sa droiture, son esprit conciliant et la bonté toute particulière avec laquelle il accueillait tous ceux qui venaient réclamer l'appui de ses lumières et de ses conseils, l'avaient rendu cher à tous ses concitoyens. Les personnes qui l'ont encore connu s'en souviennent comme d'un modèle qui n'a plus été égalé depuis lors pour la bienveillance, la grâce et l'amabi-

lité constantes du caractère, la noblesse des sentiments, la haute distinction des manières rehaussée par un parfait naturel, en un mot pour l'ensemble de ces qualités qui constituent le type aristocratique dans la meilleure acception du terme.»



Jules de Sandoz-Travers (1814 – 1847), le poète du Cabaret de Brot.

¹ Charles-Henri Allamand, *Description de la juridiction de Travers*, 1843; F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonhôte, *Biographie neuchâteloise*, tome II, 1863, pp. 380-385; Jules de Sandoz-Travers, *Notice historique sur la seigneurie de Travers*, 1881; Edouard Quartier-la-Tente, «Histoire abrégée des seigneuries de Travers, Rosières et Noiraigue», dans *Le Val-de-Travers*, 1893, pp. 755-768, et *Les familles bourgeoises de Neuchâtel*, 1903, pp. 222-224; *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, tome V, 1930, article «Sandoz».

² Philippe Godet, «Quelques fragments des mémoires de François de Sandoz-Travers», dans *Musée neuchâtelois*, 1897, pp. 243-250.

³ Hermann H. Borel, *Les Borel de Bitche*, 1917, pp. 68 et 241.

⁴ Nécrologie dans *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1845; dans *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, tome III, 1845, pp. 191-192, Georges-Auguste Matile a publié «La Femme blanche», une ballade de François de Sandoz-Travers; ce poème et onze autres figurent, avec une brève introduction, dans *Poètes neuchâtelois*, une anthologie due à la section neuchâteloise de la Société de Zofingue, 1879.

⁵ Publiée à titre posthume, en 1881, par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

⁶ Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, 1890, pp. 550-552; Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande*, 1903, pp. 582-583; «Le merveilleux songe du comte Loys» a paru dans *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, tome II, 1843, pp. 200-210, de Georges-Auguste Matile; «Le cabaret de Brot», dans *Les Gorges de l'Areuse et le Creux du Van*, 1902, pp. 106-111, d'Auguste Dubois; ces deux textes, accompagnés de deux autres et d'une courte note liminaire, ont également paru dans *Poètes neuchâtelois*, 1879, pp. 355-381.

⁷ Jean Courvoisier, «La maison Sandoz-Travers, 1-3, rue de la Collégiale, à Neuchâtel», dans *Musée neuchâtelois*, 1973, pp. 35-46.

⁸ F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonhôte, *op. cit.*, pp. 383-384.

Mathieu-César d'Ivernois



Un poète enjoué: le maire Mathieu-César d'Ivernois (1771 – 1842).

Exact contemporain et ami d'enfance de son hôte des Ruillères, Mathieu-César d'Ivernois est né en 1771 à Lyon où son père, Abraham (1727 – 1800), uni à Françoise Baron, une jeune catholique de la ville, travaillera pendant trente et un ans dans le négoce avant de s'établir en 1776 à Neuchâtel, dans une maison de la place des Halles héritée de son père, et de fonder un commerce de toiles peintes sous la raison sociale «Henry Gigaud, d'Ivernois et C^{ie}». Il est donc le petit-fils du procureur général Guillaume-Pierre d'Ivernois, lequel est également grand-père de Guillaume-Auguste d'Ivernois, un des autres invités des Sandoz-Travers en août 1805. Partant, Mathieu-César et Guillaume-Auguste sont cousins germains! De plus, Mathieu-César, par son mariage en 1800, est devenu le beau-frère de François de Sandoz-Travers, propriétaire des Ruillères! Le cercle familial se resserre...

Au reste, chaque été, les trois enfants du négociant Abraham vont passer leurs vacances à Môtiers: «Cousins et cousines y menaient joyeuse vie. Des environs, la jeunesse accourait. Ce n'étaient que fêtes et jeux champêtres, promenades en voiture et pique-niques sur toutes les «montagnes» de M. le trésorier d'Ivernois¹, de la Sagneule à la Consolation, du Maix-Lidor à la Ronde-Noire. Les enfants du châtelain de Travers, François de Sandoz et sa sœur Henriette, ne manquaient aucune partie. Tout de suite, César s'était lié avec ce jeune homme d'une amitié qui devait durer toute la vie»². Une fois accomplies leurs classes latines à Neuchâtel, les deux amis sont envoyés à Bâle, de 1785 à 1789, pour y faire leur droit. A son retour dans la principauté et devenu membre en 1790 de la Société du Jardin, Mathieu-César plaide quelques années avant d'entrer dans la magistrature. En 1794, il est nommé maire de Colombier; en 1802, receveur de Fontaine-André; en 1795, capitaine d'artillerie et en 1828 conseiller d'Etat tout en siégeant aux Audiences Générales. Après l'insurrection des patriotes de 1831, il résilie toutes ses charges publiques et reçoit la médaille de l'ordre prussien de l'Aigle Rouge.

Le 14 avril 1800, on l'a dit, il épouse la sœur de son ami, Rose-Henriette de Sandoz-Travers (1769 – 1832) dont il aura trois enfants: Henry (1801 – 1875), futur châtelain de Vaumarcus, puis de Gorgier, promu bourgeois de Valangin en 1842 par le roi Frédéric-Guillaume IV, et seul député royaliste à la Constituante de 1848; William (1802 – 1826), «robuste et joufflu, mais faible d'esprit»³, et Louise (1803 – 1819), «fillette modeste, tendre et craintive»⁴. Pour loger sa famille et satisfaire ses goûts campagnards, Mathieu-César, également bourgeois de Neuchâtel, achète en 1809 la ferme et le terrain sis au lieu-dit La Mairesse sur Colombier, où il fait construire une charmante gentilhommière aux volets bleus et blancs. Mais cela n'empêche pas, «aux beaux jours d'août, les d'Ivernois de quitter la Mairesse pour s'installer aux Ruillères (ndlr. - les Petites), sur Couvet, d'où l'on invitait parents et amis à vous rejoindre»⁵.

Huit ans avant sa mort, survenue le 28 mai 1842, dans une nuit d'insomnie, Mathieu-César d'Ivernois a composé sa propre épitaphe:

*Sous ce gazon, gît César d'Ivernois,
Ami du Prince et des Neuchâtelois.
Il les servit durant quarante années.
Aussi fut-il bien regretté, je crois,
A peu près pendant trois journées,
Y compris le jour du convoi.*

Car, pour reprendre le titre de l'étude que Dorette Berthoud lui a consacrée, il est d'abord et surtout un «poète enjoué», attiré par la versification à l'instar de sa tante, Isabelle d'Ivernois (1735 – 1797), amie de Rousseau et femme du lieutenant

et receveur Frédéric Guyenet (fils du receveur Abraham Guyenet-Perret, ancien propriétaire des Ruillères), et de ses neveux François junior et Jules de Sandoz-Travers.

En 1841 déjà, dans *Musée historique de Neuchâtel et Valengin* (tome I), Georges-Auguste Matile publie de lui «Épître sur les jeux de société» et «Le mari consolé», et note à son sujet: «M. d'Ivernois est peut-être le premier poète de notre pays dont les œuvres, souvent relues et appréciées par tous ceux qui les connaissent, soient vraiment dignes de l'impression. (...) Ses poésies annoncent toutes de l'esprit, de la verve, un goût fin et délicat, et sont remarquables par la pureté de la forme et par la facilité de l'expression qui a cependant un tour gracieux et original.» F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonhôte, dans *Biographie neuchâteloise* (tome I), n'hésitent pas à affirmer, en 1863, «que M. d'Ivernois trouvera plus de lecteurs encore qu'il n'a composé de bons vers!»

Dans son *Histoire littéraire de la Suisse française* (1890), Philippe Godet dit de lui: «César d'Ivernois fut une des plus agréables relations de M^{me} de Charrière⁶. Poète à la façon des Gresset et des Andrieux, d'Ivernois était un homme d'un caractère sûr et d'infiniment d'esprit. (...) Il fut l'incarnation neuchâteloise du XVIII^e siècle littéraire», alors que dans son *Histoire littéraire de la Suisse romande* (1903), Virgile Rossel constate que «le style du maire de Colombier a de la grâce et de la pureté, l'inspiration de la finesse et du piquant avec, parfois — comme dans la «Promenade de Voëns» — un accent de naïveté cherchée.» Quant à Charly Guyot, dans *Littérature* (1948), le recul aidant, il remet d'Ivernois à sa juste place: «César d'Ivernois est le type achevé du poète de salon. (...) Je ne crois pas qu'il se soit fait, sur son talent, comme sur toute autre chose, beaucoup d'illusions. (...) Tout cela est mort, et bien mort. Je ne tenterai pas de le ressusciter.»

Outre un certain don pour la peinture, doublé d'un attrait pour l'histoire naturelle⁷ — ses miniatures des Ruillères en sont la preuve — Mathieu-César d'Ivernois manie parfois les ciseaux pour créer des papiers découpés; Dorette Berthoud, dans l'étude déjà citée, en a reproduit un qui représente son fils aîné Henry, tout jeune enfant. Cela étant, il se pourrait bien qu'il ait été l'instigateur du passe-temps pictural des estivants d'août 1805 aux Ruillères...

¹ Charles-Guillaume d'Ivernois (1732 – 1819), père de Guillaume-Auguste, un des hôtes des Ruillères.

² Dorette Berthoud, *César d'Ivernois ou le poète enjoué*, 1932, p. 24.

³ Dorette Berthoud, *op. cit.*, p. 66.

⁴ *Ibid.*

⁵ Dorette Berthoud, *op. cit.*, p. 68.

⁶ Philippe Godet, *M^{me} de Charrière et ses amis 1740 – 1805*, 1906.

⁷ Dorette Berthoud, *op. cit.*, p. 71, note que «Buffon et Linné lui tenaient compagnie. Il lui arrivait de faire, à l'aquarelle, de petits tableaux d'animaux: *La pintade*, par exemple, *La vache suisse* ou *Le lapin de garenne*».

Cécile de Sandoz-Travers, née Borel de Bitche

Contrairement aux cinq autres commensaux d'août 1805, Cécile de Sandoz-Travers n'appartient pas, par sa naissance, à l'aristocratie neuchâteloise. Née Borel de Bitche, elle est issue de la bourgeoisie industrielle et commerçante de l'époque.

Son père, Henry-Louis Borel de Bitche (1744 – 1824), premier contrôleur des Postes de la principauté de Neuchâtel de 1807 à sa mort¹, est le deuxième des six enfants de Jean-Henry Borel de Bitche (1706 – 1791), communier et gouverneur de Couvet, bourgeois de Neuchâtel, boursier de la Compagnie des mousquetaires du Val-de-Travers, juge de la Chambre de charité, notaire et chef-fondateur — avec son cousin germain Antoine Borel et le fils de celui-ci, Pierre-Abram — de la manufacture d'indiennes de Couvet de 1750 à 1772², et d'Elisabeth-Henriette de Rognon (1725 – 1755)³. Cette branche des Borel doit son surnom «de Bitche» à Jean-Henry qui, avant de créer la fabrique de toiles peintes de Couvet, a séjourné pendant une dizaine d'années à Bitche, en Lorraine, région réputée pour ses industries textiles et où, vraisemblablement, il a appris l'art de l'indiennage⁴.

La mère de Cécile, Marie-Esther (1749 – 1793), est également née Borel, puisqu'elle est la fille d'Abram-Henry Borel, notaire, justicier du Val-de-Travers, receveur de Colombier, commissaire de la principauté et communier de Bôle, lui aussi allié à une Borel, Judith-Esther, fille d'Antoine — l'associé de la manufacture covassonne — et sœur de Pierre-Abram, autre associé de cette manufacture. C'est dire que les parents de la future femme de François de Sandoz-Travers descendent, par trois lignées collatérales, du même aïeul, Jean Borel-Petitjaquet, dit Bacon, vivant au XVII^e siècle⁵.

Cécile Borel de Bitche, née à Neuchâtel en 1778, épouse François, fils de noble Jean-Jacques de Sandoz-Travers et de noble Catherine-Henriette de Meuron le 3 juin 1799; c'est elle qui fait alors entrer dans le patrimoine de sa belle-famille le domaine des Ruillères que son père possède, comme on l'a montré, depuis 1791 et qu'il lui remet à titre de dot. De son union avec le dernier seigneur réel de Travers naîtront six enfants qu'elle verra tous la précéder dans la tombe avant de décéder à Neuchâtel le 29 avril 1869⁶.

Par le mariage de Julie (1800 – 1866), fille aînée du couple Sandoz-Travers-Borel, avec Edouard-Charles-Alexandre de Pury, non seulement les Ruillères, mais aussi plusieurs portraits des Sandoz-Travers et des Borel de Bitche — conservés dans la maison familiale de Joly-Mont sur Boveresse — passeront aux Pury⁷.

¹ Hermann H. Borel, *Les Borel de Bitche*, 1917, p. 67; Jean-Louis Nagel, *La Régie cantonale des postes du canton de Neuchâtel 1806 – 1850*, 1968, pp. 49 et 172.

² Dorette Berthoud, *Les indiennes neuchâteloises*, 1951, pp. 20, 64 et 65.

³ Hermann H. Borel, *op. cit.*, p. 64.

⁴ Hermann H. Borel, *op. cit.*, pp. 100-104.

⁵ Hermann H. Borel, *op. cit.*, pp. 46 sqq; Pierre-Arnold Borel, *Livre de raison et chronique de famille, quartiers Borel*, 1976.

⁶ Hermann H. Borel, *op. cit.*, p. 68.

⁷ Jacques Petitpierre, «Monlési Pury et Jolimont au Val-de-Travers», dans *Patrie neuchâteloise*, volume III, 1949, pp. 85-88.

Guillaume-Auguste d'Ivernois

Membre d'une famille huguenote, émigrée au Val-de-Travers vers 1560 et anoblie en 1722, Guillaume-Auguste d'Ivernois (1779 – 1856), bourgeois de Neuchâtel, est l'un des neuf enfants de Charles-Guillaume d'Ivernois (1732 – 1819), trésorier général et conseiller d'Etat, et d'Elisabeth-Marguerite de Montmollin, fille du professeur et pasteur de Môtiers, Frédéric-Guillaume de Montmollin, connu par ses démêlés théologiques avec Rousseau¹.



Le trésorier général Guillaume-Auguste d'Ivernois, sa femme née Marianne-Uranie Dardel et leurs cinq filles: Sophie-Charlotte (1829–1903), Cécile-Augustine (1831–1914), Louise-Uranie (1832–1900), Pauline-Elisa (1834–1876) et Augusta (1837–1921). Ce dessin aquarellé a été réalisé à Môtiers le 8 août 1838 par Fritz Dardel, cousin germain de M^{me} d'Ivernois, établi en Suède.

Après avoir étudié à Neuchâtel, il séjourne notamment à Berlin, en 1797, avec son cousin germain Mathieu-César d'Ivernois, le poète et homme politique également présent aux Ruillères en août 1805. Autorisé à exercer les fonctions de trésorier général de son père et à se rendre en Conseil dès le 4 juillet 1808, sous le principat du maréchal Alexandre Berthier, Guillaume-Auguste se voit permettre d'y siéger comme auditeur dès le 24 mai 1813; sa nomination de conseiller d'Etat et de trésorier général, confirmée par le roi Frédéric-Guillaume III, sera entérinée par le Conseil le 24 août 1814. En 1822, il devient membre de la Commission de recrutement militaire et en 1824 de la Chambre économique². Bourgeois de Neuchâtel, il ne quittera sa double charge de grand argentier et de gouvernant qu'en 1831, au lendemain de la crise engendrée par l'insurrection libérale de septembre.

Lors de la réunion des Ruillères, membre depuis trois ans de la Société du Jardin, d'Ivernois est encore célibataire. Il ne se mariera qu'en 1808 avec Hélène de Meuron (1788 – 1809), morte donc au bout d'une année de vie commune et sans enfant; de son second mariage, en 1828, avec Marianne-Uranie Dardel (1799 – 1873), il aura cinq filles dont deux, Pauline-Elisa (1834 – 1876) et Louise-Uranie (1832 – 1900), épouseront successivement le même homme, Georges-Titus Boy de la Tour, propriétaire à Môtiers de l'ancienne maison du banquier Abraham d'Ivernois, commerçant à Lyon et agronome, la seconde en 1877 après le décès prématuré de sa sœur cadette, mariée, elle, en 1854³.

On notera encore que les d'Ivernois possèdent, à l'époque, des terres au Haut-de-Riau, à l'ouest du domaine des Grandes Ruillères, ainsi que le domaine des Petites Ruillères; ils sont ainsi les voisins fonciers immédiats des Sandoz-Travers.

¹ Maurice Boy de la Tour, *Abraham d'Ivernois 1683 – 1752*, 1921 (inédit); Nicole Quellet-Soguel, *Biographies manuscrites des conseillers d'Etat*, 1987 (inédit aux Archives de l'Etat de Neuchâtel).

² Jean Courvoisier, *Le maréchal Berthier et sa principauté de Neuchâtel (1806 – 1814)*, 1959, p. 447.

³ Maurice Boy de la Tour, *op. cit.*

Louis de Pourtalès

Lorsqu'en été 1805 il est reçu aux Ruillères par le couple Sandoz-Travers, Louis de Pourtalès (1773 – 1848) n'est pas encore comte, mais il exerce déjà depuis 1794 la fonction de maire de Boudevilliers et assume depuis deux ans la charge de conseiller d'Etat. De plus, il est marié depuis 1795 avec Sophie de Guy d'Audanger (1777 – 1854), d'une famille d'ancienne bourgeoisie de Neuchâtel, originaire du Val-de-Ruz et anoblie à la fin du XVIII^e siècle par la duchesse Marie de Nemours; le couple aura neuf enfants, dont cinq sont nés avant 1805.



Louis de Pourtalès (1773 – 1848), un futur comte parmi les hôtes de 1805 aux Ruillères.

Fils du comte Jacques-Louis de Pourtalès (1722 – 1814) — banquier, fondateur de la société de commercialisation des indiennes de la Fabrique-Neuve de Cortailod et mécène-fondateur de l'hôpital qui porte toujours son patronyme à Neuchâtel — et de Rose-Augustine de Luze (1752 – 1791), Louis renonce, après un court apprentissage dans la manufacture du Bied, à la carrière commerciale à laquelle son père souhaite le destiner, pour entrer très jeune dans la vie publique et politique dont il ne sortira qu'en 1836 pour des raisons de santé.

Parmi les nombreux mandats qui lui sont confiés durant les dernières décennies de l'Ancien Régime neuchâtelois, on peut citer ceux de capitaine des Chasses du prince Alexandre Berthier, de négociateur de la reprise de la principauté par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, en 1814, de cosignataire du Pacte fédéral du 7 août 1815, de député aux Audiences Générales, puis au Corps législatif et à la Diète fédérale, de président du Conseil d'Etat de 1831 à 1836, de colonel-inspecteur de l'artillerie de la Confédération et de président du conseil d'administration de l'Hôpital Pourtalès¹.

De plus, il a présidé la Chambre économique et a été membre de la Société d'émulation patriotique, de la Société du Jardin, de la Société du Jeudi, de la Société de lecture et du Cercle de lecture.

Créé comte par le roi et promu grand-croix de l'ordre prussien de l'Aigle Rouge en 1814, Louis de Pourtalès, bourgeois de Neuchâtel, Valangin et Berne, gère également un très important patrimoine foncier et immobilier; à ce titre, il est propriétaire du domaine de la Sagneta, tout proche, à l'est, de celui des Ruillères, et au sud, à 3,5 km à vol d'oiseau, d'un maix de 206 hectares, constitué par ses soins entre 1799 et 1802, avec l'achat des domaines de l'Abbaye et de la Tormande. Dans le volume V de *Patrie neuchâteloise* (1972), Jacques Petitpierre a publié et commenté le «Journal manuscrit du comte Louis de Pourtalès»; il y donne d'intéressantes précisions relatives à l'amitié qui lie ce grand patricien à deux des estivants-artistes de 1805. Une fois rappelé le mariage du printemps 1795, l'historien note: «L'été, Louis, après un service au camp de Kirchenfeld, à Berne, avec ses amis François de Sandoz, César d'Ivernois et Auguste de Montmollin, passe capitaine d'artillerie de nos milices.» Plus loin, évoquant l'été de 1800, il ajoute: «Louis rejoint aux Ruillères François de Sandoz-Travers; ils se rendent à Francfort avec les négociants de la foire. A Berlin, présentés au roi à Sans-Souci, ils assistent aux revues militaires. Séjour à Potsdam. Le prince Guillaume, frère de S.M., les traite en amis, dans l'intimité de Metternich.»

Figure de proue de l'aristocratie neuchâteloise de la première moitié du XIX^e siècle, le comte de Pourtalès est mort le 8 mai 1848, deux mois seulement après l'avènement de la République: «Il avait fait entendre à plusieurs personnes qu'il ne survivrait pas au changement de régime de son pays», rappelle à propos la nécrologie parue dans *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel* de 1849, tout en soulignant aussi que «M. de Pourtalès était l'un des hommes les plus heureusement doués qu'on pût rencontrer» et que «son opulence ne lui avait rien fait perdre de la simplicité de ses goûts et de la profonde sensibilité dont l'avait doué la nature».

Ceci explique sans doute cela, autrement dit ses séjours aux Ruillères et son incontestable talent pictural!

¹ F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonhôte, *Biographie neuchâteloise*, tome II, 1863, pp. 234-236; *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, volume V, 1930, article «Portalès»; Pierre-Arnold Borel, *Livre de raison et chronique de famille, quartiers Pourtalès*, 1988, pp. 5 et 6.

Louis de Meuron

De même que ses quatre amis des Ruillères, Louis de Meuron (1780 – 1847), après des études de droit à Berlin, opte pour la carrière politique. Maire de Bevaix de 1804 à 1814, il occupe ensuite le poste de châtelain du Landeron de 1814 à 1830, tout en devenant interprète du roi de 1819 à 1822. Cependant, à l'encontre de François de Sandoz-Travers, de Louis de Pourtalès, de Mathieu-César d'Ivernois et de Guillaume-Auguste d'Ivernois, il n'atteindra jamais le Conseil d'Etat, malgré deux actes de candidature en 1818 et 1820¹.

Membre de la Commission d'éducation de la ville de Neuchâtel pendant une quarantaine d'années, il en assume le secrétariat durant douze ans; il est, douze ans de suite aussi, seul rédacteur du *Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel*. Il est encore un des membres les plus distingués de la Société d'émulation patriotique, de la Société du Jardin et du Cercle de lecture.

Originaire de Saint-Sulpice, il est le fils du pasteur Daniel de Meuron (1744 – 1820) et d'Anne-Elisabeth Petitpierre, elle-même fille du pasteur Henri-David Petitpierre d'Irlande². «Il avait hérité de l'esprit des Petitpierre, dont il descendait par sa mère, nièce de trois autres pasteurs Petitpierre, tous trois doués de remarquables facultés intellectuelles», affirment les auteurs de *Biographie neuchâteloise*.



Un des croquis dû au châtelain Louis de Meuron: celui du trésorier général Charles-Guillaume d'Ivernois, père de Guillaume-Auguste.

Encore célibataire lors de la réunion de 1805 aux Ruillères, il épouse en 1808 Elmière de Meuron (1786 – 1853), fille cadette de Théodore-Abram de Meuron — frère du général et collectionneur Charles-Daniel de Meuron — et de Marie-Marguerite-Henriette Sergeants³; il aura un fils, Louis-Auguste (1809 – 1843), commissaire des forêts et domaines, et une fille Elmière-Adèle (1813 – 1871), femme de Jean-François de Meuron-Wolff⁴.

«M. de Meuron était un des Neuchâtelois qui maniaient le mieux la plume: sa connaissance des langues anciennes avait singulièrement contribué à donner à son style les qualités qui le distinguent. On lui doit deux descriptions topographiques de juridictions du pays, qui indiquent une parfaite connaissance des localités décrites et doivent compter parmi les meilleures qui aient été publiées; ce sont: *Description topographique de la châtellenie du Landeron*, 1828, et *Description topographique de la châtellenie du Val-de-Travers*, 1830. Le premier de ces deux ouvrages fut couronné par la Société d'émulation patriotique»⁵. Aussi porté sur la littérature ancienne, il a publié deux livres sur les satires et les épîtres d'Horace.

Titillé par Calliope, il a lui-même composé des poèmes, car «si M. de Meuron écrivait bien en prose, il versifiait très bien aussi; ce dont il nous serait facile de donner des preuves, en citant quelques morceaux de ses poésies», écrit son nécrologue⁶ qui ajoute: «Mais peut-être ne paraissait-il nulle part autant à son avantage que dans sa conversation, qui se distinguait par des observations piquantes, une gaîté du meilleur ton, les réparties promptes d'un esprit fin et vif, des anecdotes choisies et racontées avec grâce et propos, et une mémoire d'une sûreté parfaite: il était pour ses alentours et ses amis comme un dictionnaire vivant.»

Enfin, en plus de la politique, de l'histoire, des lettres et de l'éloquence, Louis de Meuron s'est intéressé avec succès aux arts plastiques. «Mis en rapport avec le célèbre peintre-graveur Chodowiecki⁷, il fit assez de progrès à son école pour devenir, sinon précisément un artiste, du moins un amateur d'un vrai mérite: il avait un talent remarquable pour saisir et rendre les attitudes des corps, et il a laissé une collection qui en fait foi»⁸.

Pas étonnant, dès lors, qu'un des tableaux des Ruillères porte sa signature!

¹ F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonhôte, *Biographie neuchâteloise*, tome II, 1863, pp. 89-91; en fait, cette biographie reprend presque mot à mot la nécrologie de Louis de Meuron publiée dans *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1849*; Charles-Godefroi de Tribolet, *Mémoires sur Neuchâtel 1806 – 1831*, 1902, pp. 274-276 et 335-336.

² Edouard Quartier-la-Tente, *Les familles bourgeoises de Neuchâtel*, 1903, p. 184; Charles Berthoud, «Les quatre Petitpierre», dans *Musée neuchâtelois*, 1872, 1873 et 1874, notamment 1872, p. 52. Les quatre frères Petitpierre pasteurs sont Henri-David (1707 – 1778), Louis-Frédéric (1712 – 1787), Simon (1719 – 1772) et Ferdinand-Olivier (1722 – 1790).

³ Renseignements dus à l'obligeance de Guy de Meuron, de Bâle (1^{er} juillet 1989).

Dessiné en 1894 par Alfred Godet, un coin du salon des Ruillères, avec son ameublement de la fin du XVIII^e siècle, tel que les estivants de 1805 l'ont sans doute connu. ►

⁴ Guy de Meuron, *Le Régiment Meuron 1781 – 1816*, 1982, et *Notice sur la famille Meuron et Histoire du régiment du même nom* (tiré à part de l'*Annuaire de la Société suisse d'études généalogiques*, 1986, pp. 109-140).

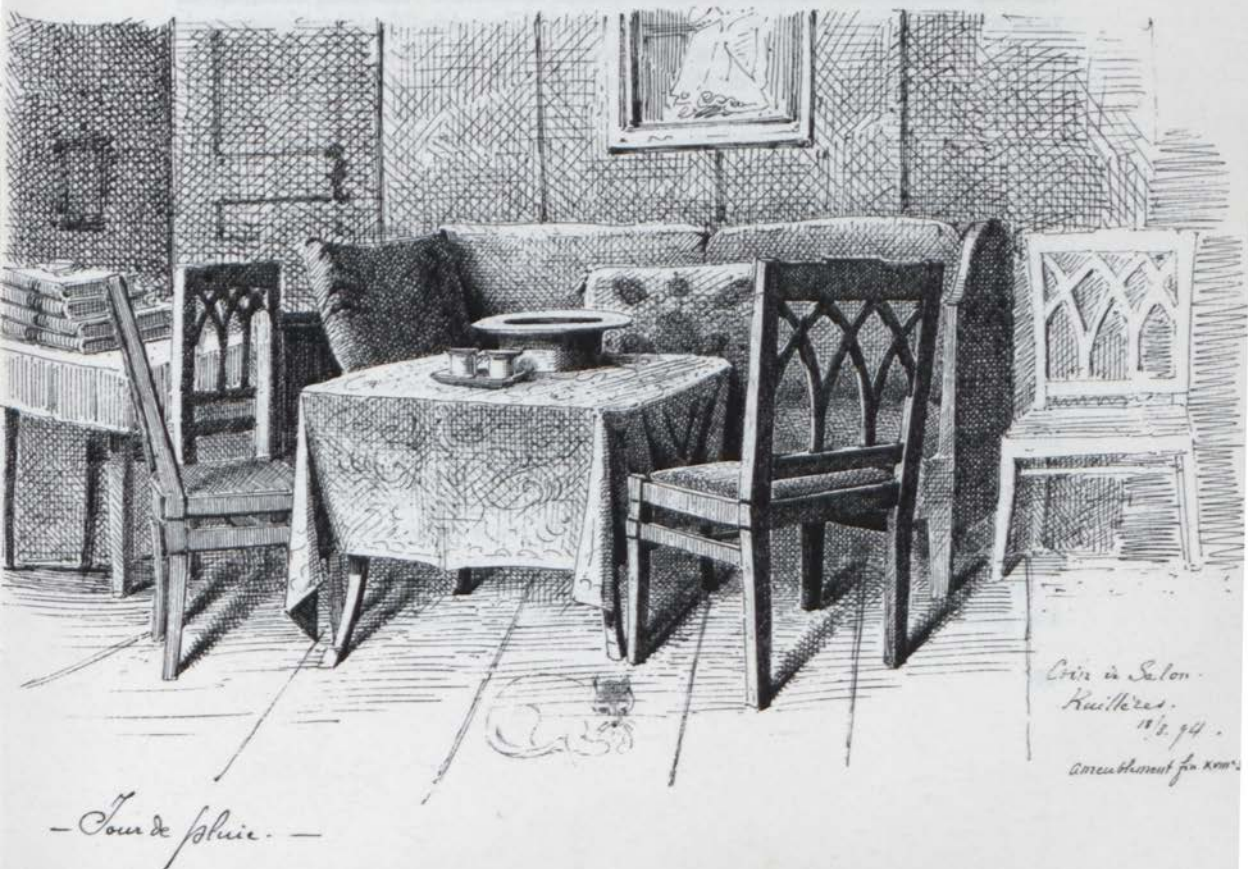
⁵ F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonhôte, *op. cit.*, p. 90.

⁶ *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1849.

⁷ Daniel-Nicolas Chodowiecki (1726 – 1801), illustrateur polonais, né à Danzig, mort à Berlin; les Neuchâtelois connaissent surtout sa représentation équestre de Frédéric II, roi de Prusse et prince de Neuchâtel de 1740 à 1786, dessinée à Berlin, d'après nature, en 1778.

⁸ *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1849, et Maurice Boy de la Tour, *La gravure neuchâteloise*, 1928, p. 83. Pour illustrer son article «Une Neuchâteloise, il y a cent ans», dans *Musée neuchâtelois*, 1895, pp. 145 sqq., Philippe Godet a reproduit plusieurs portraits «croqués» par Louis de Meuron et contenus dans un petit album renfermant une soixantaine de croquis; cet album est aujourd'hui introuvable. Seules en subsistent aujourd'hui des copies photographiques conservées au Musée d'histoire de Neuchâtel.

N.B. En plus de la brève union matrimoniale de Guillaume-Auguste d'Ivernois avec Hélène de Meuron, d'autres alliances peuvent être signalées entre les Meuron et des proches parents des hôtes des Ruillères en 1805. En 1797, la sœur de Mathieu-César d'Ivernois, Marianne-Victoire (1778 – 1800), a épousé Charles de Meuron (1770 – 1845), capitaine au régiment Meuron et fils de Charles-Joseph, tandis que l'oncle de Cécile de Sandoz-Travers, le pasteur François-Béat Borel de Bitche (1746 – 1828) s'est marié en 1778 avec Esther de Meuron (1750 – 1833), fille de Pierre.



L'épître de Jean-Laurent Garcin

Avant de devenir, un demi-siècle plus tard, l'asile éphémère des notables-peintres que l'on sait, les Ruillères ont inspiré un jeune pasteur, plus enclin à taquiner la muse qu'à servir l'Eglise! En effet, en 1760, a paru chez Michel Lambert, imprimeur-libraire à Paris, un long poème de quelque 650 vers, intitulé *La Ruillière, épître à Monsieur ****, avec, en note liminaire, «Montagne de Suisse, dans le Comté de Neuchâtel».

Attribués, à leur sortie de presse, au poète français Jean-Baptiste-Louis Gresset (1709 – 1777), ces heptamètres sont dus, en fait, à un auteur neuchâtelois, Jean-Laurent Garcin (1733 – 1781), disciple de l'école de ce maître de «la poésie badine, d'une versification élégante et pure, pleine de détails gracieux et de peintures délicates»¹.

Fils de Laurent Garcin (1683 – 1752), médecin-chirurgien et botaniste, bourgeois de Neuchâtel², Jean-Laurent Garcin, natif de cette ville, est d'abord envoyé par son père à Mulhouse pour y apprendre l'allemand et les rudiments du commerce. Puis il se rend à Genève où son oncle maternel, le pasteur Maystre, l'incite à entreprendre des études supérieures. Après la mort de son père, renonçant à la médecine, il opte pour la théologie, «plus par déférence pour sa mère que par une vocation bien décidée»³; le 19 août 1757, il est consacré à Neuchâtel et admis au saint ministère. En octobre de la même année, la Vénérable Classe le désigne, malgré lui, comme premier suffragant du pasteur de Fleurier, Jonas de Géliou, en activité dans cette petite paroisse de 450 habitants dès son érection en 1710 et jusqu'en 1760. Indifférent à l'honneur de seconder le vénérable chef spirituel d'un si modeste village, Garcin se rend néanmoins à Fleurier — où ses brillantes prédications, assure-t-on, attirent de vastes auditoires — mais en août 1758 déjà, il obtient «la permission de s'absenter du pays pendant 3 à 4 mois, pour raison de santé»⁴; en réalité, ce congé, prolongé en janvier suivant jusqu'au mois de mai, signifie le départ définitif de cet auxiliaire pastoral, peu porté sur les obligations de la vie ecclésiastique.

Il gagne alors la Hollande, prêchant parfois, enseignant par nécessité et, surtout, mettant en odes les psaumes qui ne l'étaient point encore pour les réunir en un psautier complet qu'il publie en 1764 sous le titre *Odes sacrées*. Un séjour à Paris précède son établissement à Nyon — où sa mère s'est retirée — puis à Begnins, dans un petit fief du nom de Cottens, dot de sa femme, une Stürler de Berne, épousée en 1772; est-elle une parente de François-Louis Stürler qui, au début du XVIII^e siècle, possédait les Petites Ruillères? Nous l'ignorons. Délaissant de plus en plus poésie et musique, Garcin s'adonne, à l'instar de son père, à une ultime passion, celle de la botanique.

Mais pourquoi donc ce représentant du siècle des Lumières a-t-il écrit un poème à la gloire des Ruillères? Et à qui a-t-il dédié cette étonnante épître? On ne le sait

pas et toute information historique fait défaut à ce propos. Toutefois, malgré la brièveté de la «suffragance» de Garcin à Fleurier (une dizaine de mois), il est possible que le pasteur de Gélieu l'ait introduit dans la famille môtisane de sa défunte épouse, née Anne-Marie d'Ivernois (1697 – 1739), fille du notaire et justicier Joseph d'Ivernois. D'ailleurs, dans sa lettre en vers de 1760, Garcin évoque «le doux appui d'une famille adorable» et «l'aimable compagnie» de «deux sœurs, presque égales d'âges». Ne s'agirait-il pas des deux nièces de feu M^{me} de Gélieu, Anne-Marie (1730 – 1786) et Isabelle (1735 – 1797), filles du procureur général Guillaume-Pierre d'Ivernois et tantes du poète Mathieu-César d'Ivernois et du trésorier général Guillaume-Auguste d'Ivernois, deux des hôtes des Ruillères en été 1805? Garcin y parle aussi des «deux amis» — «toujours fous», dit-il — de ces sœurs «toujours sages»: ne pourrait-on pas identifier, derrière ces damoiseaux, Louis de Montmollin (1734 – 1805), futur conseiller d'Etat, qui épousera la première en 1762, et Frédéric Guyenet (1737 – 1776), lieutenant civil et receveur, qui se mariera en 1764 avec la seconde, célèbre par l'amitié qui la lia à Rousseau? Et comme Frédéric était le fils du receveur Abraham Guyenet-Perret, alors propriétaire du prieuré Saint-Pierre de Môtiers et, justement, du domaine des Grandes Ruillères, le pas est aisé à franchir! Il est fort plausible que Garcin ait découvert cette montagne haut-jurassienne grâce à ce sémillant quatuor de jeunes amoureux.

De ces Ruillères, le poète n'a conservé qu'un souvenir approximatif — topographiquement parlant — mais il en restitue toute l'atmosphère champêtre qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours:

*... Au-dessus d'une campagne,
D'un vallon délicieux,
S'élève d'une montagne
Le sommet audacieux.
Si j'ai fidèle mémoire,
La Ruillière, c'est son nom.
Est-ce donc que dans l'histoire
Elle soit connue? ... oh! non.
Mais qu'importe pour sa gloire?
Ces monts fameux en renom
Sont si tristes en surface!
J'ai lu dans plus d'un endroit
Que sur l'Alpe on meurt de froid,
Et de faim sur le Parnasse.
Si quelqu'un veut à ce prix
De la gloire, bien lui fasse.*

Pour moi, qu'avec plein de mépris
 De montagne roturière
 Vous traitiez notre Ruillière,
 Sans murmure j'y souscris.
 Je préfère tel logis
 A mainte gentilhommière,
 Où l'on voit courir les rats
 De la cave à la cuisine,
 De la salle au galetas
 Et toujours crier famine,
 Ami, ne m'en parlez pas.
 Un lieu tel que j'imagine,
 Où c'est l'heure du repas
 Dès que la faim nous lutine;
 Où l'on mange toujours gras
 Pour conserver bonne mine;
 Où des ragoûts, mis en tas,
 L'odeur piquante et divine
 Promet aux nez délicats
 Vin exquis, et soupe fine,
 Courte sauce et petits plats,
 Cher ami, dans un tel cas,
 La demeure que j'habite,
 Fût-elle un méchant taudis,
 Un chenil, un lieu d'hermite,
 A mes yeux, c'est paradis.

Le reste de l'épître brosse un tableau bien animé de la belle vallée qu'il a sillonnée au fil de l'Areuse, de l'aimable société qu'il a fréquentée et des promenades montueuses qu'il a faites avec cette juvénile compagnie. Les vers en sont coulants, les descriptions pittoresques, les images aussi fraîches que variées⁵. Il y est question de la rivière que «la truite a rendue fameuse»; de Couvet, «séjour opulent» et de ses toiles peintes «dont l'Inde se vante»⁶; de Môtiers, «lieu présidial et village d'importance où Thémis tient la balance»⁷; de Fleurier, «exil involontaire» dont il subit les dures lois⁸; de la cueillette des fraises des bois; des jeux de quilles; des parties d'escarpolette; et de ces «mille campagnes riantes» et de ces «mille côteaux fortunés» qui «offrent aux yeux étonnés des peintures ravissantes».

Des fragments de *La Ruillière*, accompagnés d'une notice sur son auteur, ont été publiés par la section neuchâteloise de la Société de Zofingue, en 1879, dans l'anthologie *Poètes neuchâtelois* (pp. 49-63).

La «montagne» des Ruillères, un séjour agreste sur les hauts jurassiens immortalisé par Alfred Godet en 1894. ►

Notes

¹ G. Vaperreau, *Dictionnaire universel des littératures*, 1876.

² F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonnhôte, *Biographie neuchâteloise*, tome I, 1863, pp. 373-379.

³ F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonnhôte, *op. cit.*, p. 380.

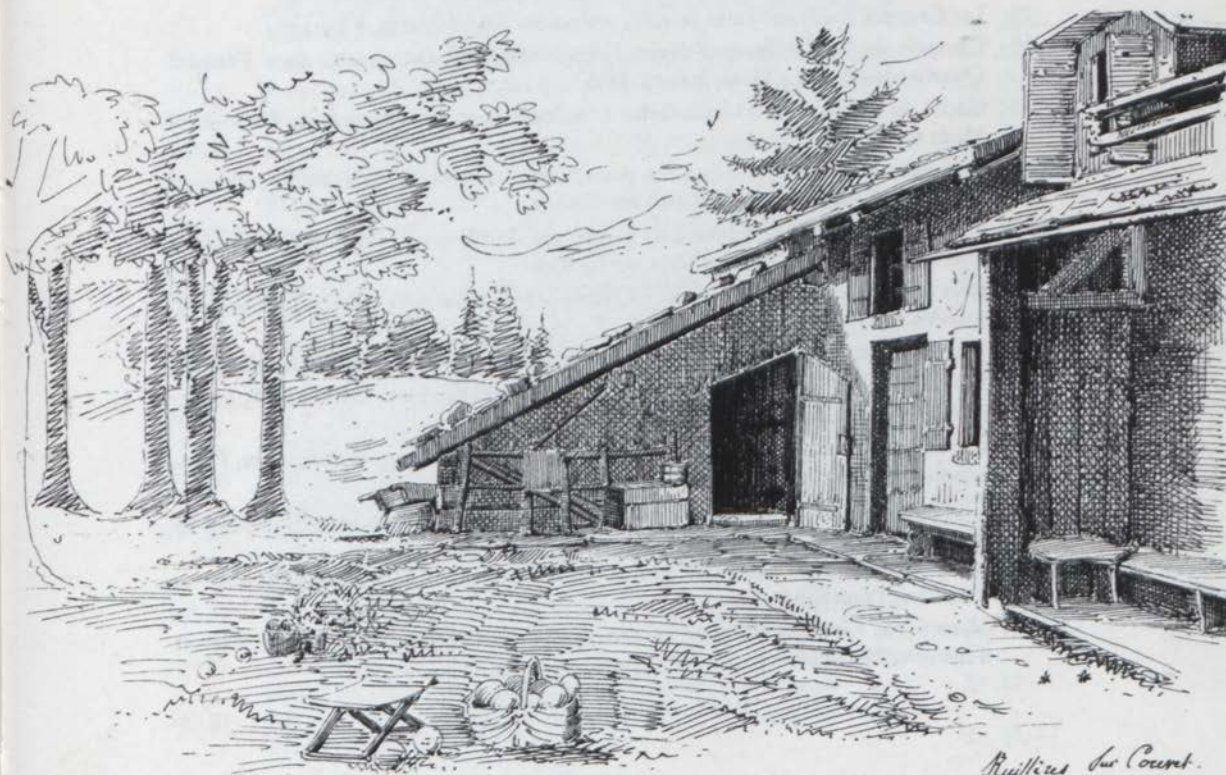
⁴ Gustave Borel-Girard, «Jean-Laurent Garcin et le Val-de-Travers», dans *Musée neuchâtelois*, 1928, pp. 190-198.

⁵ D'après *Biographie neuchâteloise*, pp. 380-381.

⁶ De 1750 à 1772, aux N^{os} 6, 8 et 30 de la Grand-Rue, à Couvet, les Borel de Bitche ont effectivement exploité une manufacture d'indiennes; voir: Dorette Berthoud, *Les indiennes neuchâteloises*, 1951, pp. 56 sqq.

⁷ Jusqu'en 1848, Môtiers a été le siège de la châtellenie du Val-de-Travers, une des circonscriptions administratives et juridictionnelles de la principauté de Neuchâtel.

⁸ Allusion à la dizaine de mois (octobre 1757 – août 1758) que Garcin a passés dans ce village comme suffragant du pasteur Jonas de Gélieu.



*Reuilles sur Couvet.
26/8 94.*

Table des illustrations et crédit iconographique

Pages

- 2 Maison Boy de la Tour, Môtiers/photo J.-J. Charrère, Fleurier
- 4 Chalet de la Croix-Vaucher, Fleurier/carte postale, collection André Perrin, Fleurier
- 7 Grand-Rue N° 3, Couvet/collection Pierre Langer, Saint-Blaise
- 9 Rue Edouard-Dubied N° 5, Couvet/collection Dr Silvio-G. Fanti, Couvet
- 11 Château de Travers/dessin Isabelle d'Ivernois, dans Dorette Berthoud, *César d'Ivernois ou le poète enjoué*, 1932
- 15 Les Petites Ruillères/dessin Raymond Perrenoud, dans *50^e anniversaire Club jurassien, section Jolimont*, 1968
- 17 Marie-Esther Borel/dans Hermann H. Borel, *Les Borel de Bitche*, 1917
- 19 Les Grandes Ruillères/carte postale, collection André Perrin, Fleurier
- 21 François de Sandoz-Travers/dessin Fritz Huguenin-Lassauguet, dans Edouard Quartier-la-Tente, *Le Val-de-Travers*, 1895
- 21 Cécile de Sandoz-Travers/silhouette s. n., collection Jean-Jacques de Pury, Joly-Mont sur Boveresse
- 24-25 Sept des trente et un tableaux peints aux Ruillères en août 1805/collection Jean-Louis Contesse, Les Ruillères sur Couvet
- 28-29 Huit des trente et un tableaux peints aux Ruillères en août 1805/collection Jean-Louis Contesse, Les Ruillères sur Couvet
- 32 Jules de Sandoz-Travers/dessin Fritz Dardel 1840, collection Jean-Jacques de Pury, Joly-Mont sur Boveresse
- 33 Mathieu-César d'Ivernois/dessin Marianne Moula, dans Dorette Berthoud, *op. cit.*
- 37 Famille Guillaume-Auguste d'Ivernois/dessin aquarellé Fritz Dardel 1838, collection Jean-Jacques de Tribolet, Môtiers
- 39 Louis de Pourtalès/photo Fr. Charrière, Travers, d'après Jacques Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, volume 4, 1955
- 41 Charles-Guillaume d'Ivernois/dessin Louis de Meuron, dans Dorette Berthoud, *op. cit.*
- 43 Salon des Grandes Ruillères/dessin Alfred Godet, collection Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel
- 47 Maison des Grandes Ruillères/dessin Alfred Godet, collection Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel

NOUVELLE REVUE NEUCHÂTELOISE

N° 1	<i>Ecrivains neuchâtelois</i> , 48 pages	épuisé
N° 2	Maurice Evard, <i>Le Château de Valangin</i> , 36 pages	épuisé
N° 3	Marc Alb. Emery, <i>Faust et Le Corbusier</i> , 48 pages	épuisé
N° 4	Jacques Ramseyer, <i>Autrefois la fête en Pays neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 5	Charles Thomann, <i>Nos chers impôts</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 6	Pierre-André Delachaux, <i>Môtiers 85</i> , 48 pages	Fr. 9.—
N° 7	Jean Courvoisier, Maurice Evard, Michel Gillardin et André Pancza, <i>Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel levée aux frais de Sa Majesté dans les années de 1838 à 1845 par J.-F. d'Ostervald</i> , 40 pages	Fr. 15.—
N° 8	Frédéric Cuche, <i>Mais où sont passées les bêtes d'antan?</i> 52 pages	Fr. 9.—
N° 9	Roger Favre, <i>Urbanisme, expression d'une communauté</i> , 36 pages	Fr. 9.—
N° 10	Rose-Marie Girard, <i>Etre et paraître: la ronde des modes</i> , 48 pages	Fr. 12.—
N° 11	Claude Attinger, <i>Cadrans solaires neuchâtelois</i> , 48 pages	Fr. 12.—
N° 12	<i>Le Haut-Pays neuchâtelois au XVIII^e siècle: notes et impressions de voyageurs</i> , textes introduits par Michel Schlup; suivi de: Un lecteur attentif de la <i>Description des Montagnes</i> de F.-S. Ostervald, par Maurice Evard, 40 pages	Fr. 12.—
N° 13	André Jeanneret, <i>Au-delà de l'aménagement du territoire</i> , 40 pages	Fr. 12.—
N° 14	Jean-Pierre Jelmini, <i>Les mines d'asphalte du Val-de-Travers</i> , 48 pages	Fr. 15.—
N° 15	<i>Hauterive a 12 000 ans</i> , 64 pages	Fr. 15.—
N° 16	Marcel Garin, Philippe Graef, <i>Le Gor du Vauseyon et la Maison du Prussien</i> , 56 pages	Fr. 15.—
N° 17	Roger Boss, <i>Promenade musicale dans le Pays de Neuchâtel</i> , 40 pages	Fr. 12.—
N° 18	Marie-Louise Montandon, Rose-Marie Girard, <i>La dentelle aux fuseaux en Pays de Neuchâtel</i> , 48 pages	Fr. 15.—
N° 19	Marcel Rutti, <i>La mosaïque en pays neuchâtelois</i> , 56 pages	Fr. 15.—
N° 20	<i>L'Affiche neuchâteloise: le Temps des Pionniers (1890-1920)</i> par Michel Schlup, avec la collaboration de Liane Berberat; suivi de: <i>Eric de Coulon affichiste parisien et neuchâtelois (1888-1956)</i> par Daniel de Coulon, 64 pages	Fr. 20.—
N° 21	Alain Jeanneret, <i>Histoire de la pêche dans les lacs jurassiens (XVIII^e-XX^e siècle)</i> , 32 pages	Fr. 9.—
N° 22	Paul Huguenin, Sylviane Musy-Ramseyer, Denise de Rougemont, <i>Médaille, Mémoire de métal</i> , 64 pages	Fr. 15.—
N° 23	Jean-Marc Barrelet, Catherine Renaud, Roger-Louis Junod, <i>40 ans de création en Pays neuchâtelois: histoire, peinture, littérature</i> , 88 pages	Fr. 15.—
N° 24	Jean-Paul Zimmermann, textes de Karin Vuilleumier-Tobler et Pierre Hirsch, 64 pages	Fr. 15.—
N° 25	Liliane Méautis, <i>peintre de la lumière</i> par Ariane Brunko-Méautis avec la collaboration de Daphné Woysch-Méautis, 64 pages	Fr. 15.—
N° 26	1853 - 1876 - <i>La Chaux-de-Fonds vue par Charles-Eugène Tissot</i> , par Raoul Cop, 40 pages	Fr. 15.—

Aux Editions de la Nouvelle Revue neuchâteloise

Carte de la Principauté de Neuchâtel levée aux frais de Sa Majesté dans les années de 1838 à 1845 par J.-F. d'Ostervald, en 11 feuilles de 52x62 cm, + une feuille de titre, 2^e édition, Fr. 140.—

Frédéric-Samuel Ostervald, *Description des Montagnes et des Vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, réédition, 1986, épuisé

Samuel de Chambrier, *Description topographique de la Mairie de Valangin*, réédition, 1988, Fr. 60.—

